

C.U.M.

Communauté des Universités Méditerranéennes



Info-Pack



Mediterranean Programme
Programme Méditerranée
Programa Mediterráneo

البرنامج المتوسطي

**Comunità delle Università Mediterranee
Community of Mediterranean Universities
Communauté des Universités Méditerranéennes**

Segretariato

Villa La Rocca
Via Celso Ulpiani, 27
70125 Bari Italia

Tel. ++390805535402
++390805478337
++390805443575/77
Fax. ++390805443577
++390805478203

E-mail: cum@cimedoc.uniba.it

Website: <http://www.geocities.com/CollegePark/Union/1554/cum.html>

Table

Aperçu historique	pag. 3
Statut	pag. 5
Conseil de la Communauté des Universités Méditerranéennes 2000-2004	pag. 8
Universités adhérentes	pag. 10
Institutions adhérentes	pag. 17
Ecoles de la C.U.M.	pag. 18
Prix Méditerranée	pag. 20
Projets Nationaux	pag. 21
Plans de Développement	pag. 21
Projets de coopération internationale	pag. 22
Projets de recherche	pag. 26
Cours de formation	pag. 29
Publications de la CUM	pag. 30
Proposition de règlement des Masters CUM.	pag. 32
Commission Permanent sur l'Interculturalité Méditerranéenne	pag. 33
Réunion des Recteur des Écoles Polytechniques Méditerranées	pag. 34
La recherche scientifique dan le Méditerranée: la proposition de la CUM	pag. 36

Annexes

Letter of Agreement UNESCO-CUM 1992

Letter of Agreement UNESCO-NGOs 1997

APERÇU HISTORIQUE

En 1983 sollicités par un fort souci de coopération culturelle ayant pour but le développement civil et social des peuples qui, malgré les profondes diversités existantes, étaient et sont encore unis par des subtiles et tenaces liens non seulement géographiques mais aussi éthiques et religieux, le Président de l'Université de Bari et un groupe de professeurs ont pensé de promouvoir une union stable des institutions culturelles universitaires capable d'engendrer le procès de renouvellement et de modernité permettant aux peuples de surmonter plusieurs graves problèmes.

D'où est née à Bari la Communauté des Universités Méditerranéennes (C.U.M.) qui, au cours de ces années, a continué ce procès à travers plusieurs initiatives et adhésions atteignant les 160 Universités adhérentes.

Tout au long des ses quinze années d'activités, la CUM a réalisé une intense activité témoignée par les bourses d'études affectées aux jeunes chercheurs des Universités méditerranéennes, (par) la participation à plusieurs projets de recherche réalisés par au moins trois Universités de trois pays méditerranéens, (par) la création des Écoles Universitaires Méditerranéennes ayant le but de promouvoir des congrès scientifiques et des cours de formation pour les chercheurs universitaires.

Les Écoles Universitaires Méditerranéennes (une vingtaine à l'heure actuelle) représentent un véritable forum d'experts de différentes disciplines et un centre de formation pour les jeunes diplômés.

La C.U.M. a des liaisons très étroites avec des organismes internationaux comme l'U.N.E.S.C.O., l'Union Européenne, le Conseil d'Europe.

Avec l'U.N.E.S.C.O., après un premier accord de coopération signé le 7/10/1992, un deuxième a suivi le 2/9/1997, par lequel la C.U.M. a été reconnue comme NGO - formal relations (consultative).

NATURE JURIDIQUE

D'après l'article 91 du D.P.R. 382/1980, il s'agit d'un consortium d'Universités Méditerranéennes inscrit à la Chambre de Commerce de Bari. P. IVA:05048350721.

OBJECTIFS

- réaffirmer et développer le rôle et la fonction de la culture et de la recherche scientifique et technologique pour résoudre les problèmes complexes et difficiles que pose le développement des pays de la Mer Méditerranée;
- promouvoir la coopération scientifique entre les Universités méditerranéennes en utilisant les compétences et les ressources propres, dans le respect de la diversité et de la spécificité des différentes entités nationales;
- instituer des liaisons permanentes entre les Universités susmentionnées, à travers l'échange réciproque de renseignements et d'expériences culturelles et scientifiques, d'enseignants et d'étudiants.

FINANCEMENT

- les cotisations versées par les Universités adhérentes;
- les contributions allouées par les Ministères, les Organismes locaux, nationaux et internationaux.

SIÈGE

- en vertu de la tradition historique qui a fait des Pouilles le carrefour des diverses cultures de la Méditerranée, le siège officiel de la C.U.M., d'après le statut, est à l'Université de Bari (Italie).
Tél.: 0039/0805535402 - Fax: 0039080/5478203.- 0805478337

ACTIVITÉ

- la C.U.M. développe la coopération entre les Universités à travers le financement et la réalisation des projets de recherche sur des problèmes d'intérêt commun; l'échange de professeurs, d'étudiants et de renseignements dans le domaine de la recherche scientifique; la création d'Écoles Universitaires Méditerranéennes et des bourses d'études pour étudiants et jeunes chercheurs.
- échange de personnel scientifique, de professeurs et d'étudiants;
- organisation de séminaires, cours, forum, congrès;
- Bourses d'études: (de 1987 à nos jours 152) Albanie 17; Egypte 20; France 15; Grèce 8; Iraq 1; Israël 2; Italie 32; Yougoslavie 2; Liban 5; Libie 3; Malte 5; Maroc 19; Espagne 15; Tunisie 2; Turquie 6.
- échange de renseignements, de publications, etc.

CONVENTIONS

- UNESCO-CUM, signé le 7 octobre 1992, dans plusieurs domaines. Par le contrat n. 105.244.3 un cours de formation de Santé Publique a été réalisé en 1993/1994 à Tirane (Albanie) et à Bari. En 1995 (contrat n. 105.034.4) a été réalisée la deuxième phase.
- la C.U.M. est membre depuis 1987 de l'U.N.E.S.C.O., et elle a été reconnue comme NGO - formal relations (consultative).

STATUT

Art. 1

Est instituée la "Communauté des Universités Méditerranéennes". Dans le respect de la liberté de la science et pour contribuer à la paix, la Communauté poursuit les buts suivants:

1. réaffirmer et développer le rôle et la fonction de la culture et de la recherche scientifique et technologique pour résoudre les problèmes difficiles et complexes que pose le développement des pays de la Mer Méditerranée;
2. promouvoir la coopération scientifique entre les Universités méditerranéennes en utilisant les compétences et les ressources propres à chaque Université et dans le respect de la diversité et de la spécificité des différentes entités nationales;
3. instituer des liaisons permanentes entre ces différentes Universités, à travers l'échange réciproque de renseignements et d'expériences culturelles et scientifiques, d'enseignants et d'étudiants;
4. Établir des liaisons entre la CUM et les Institutions économiques, industrielles et locales des Pays ayant au moins une Université qui adhère.

Art. 2

La Communauté a une personnalité juridique et est représentée à tous les effets par son Président.

La Communauté a son propre siège à l'Université de Bari (Italie).

Les activités de la Communauté peuvent avoir lieu dans n'importe quelle Université adhérant à la Communauté.

Art. 3

Les Organes de la Communauté sont:

- 1 - le Président de la Communauté;
- 2 - l'Assemblée générale des Universités adhérentes;
- 3 - le Conseil de la Communauté;
- 4 - le Comité de Direction;
- 5 - les Commissions permanentes de travail;
- 6 - le Collège des Réviseurs des Comptes;
- 7 - les Secrétariats de la CUM, un dans chaque pays adhérent;
- 8 - le Comité des représentants des Institutions économiques, industrielles et locales adhérant à la CUM.

Art. 4

Le Président de la Communauté est élu par le Conseil, il reste en charge pour quatre ans et peut être rééligible.

Le Président est chargé de la convocation de l'Assemblée générale, du Conseil et du Comité de Direction, il préside les réunions du Conseil et du Comité de Direction et, en cas de nécessité, le Comité des Secrétariats, il veille à rendre exécutive les délibérations du Conseil et du Comité de Direction, et représente à tous les effets la Communauté.

Art. 5

L'Assemblée générale de la Communauté est composée par les Recteurs de toutes les Universités adhérentes ou par leurs délégués.

L'Assemblée se réunit sur convocation du Président au moins une fois tous les deux ans.

A chaque réunion, l'Assemblée élit un Bureau de Présidence composé de:

- 1 Président;
- 3 Vice-Présidents;
- 1 Secrétaire.

Il revient à l'Assemblée, de:

- 1) - indiquer la politique générale et les orientations programmatiques des activités de la Communauté;
- 2) - prendre acte des décisions du Conseil et du Comité de Direction;
- 3) - prendre acte de l'élection des membres du Conseil;
- 4) - approuver à une majorité des deux tiers les propositions d'intégration et de modifications du Statut, présentées par le Conseil et à la majorité absolue, celles qui concernent le Règlement présentées par le Conseil lui-même.

Art. 6

Le Conseil est composé par les Recteurs ou par leurs délégués d'une Université pour chaque Pays méditerranéen.

Les représentants des Universités méditerranéennes dans le Conseil sont élus tous les quatre ans par chaque groupe national des Universités adhérentes et sont rééligibles.

Au Conseil, il revient de:

- 1 - approuver la relation morale, le budget et le bilan;
- 2 - délibérer sur les projets d'activité présentés par le Comité de Direction et par les Commissions, sur la base des indications fournies par l'Assemblée;
- 3 - désigner les membres du Comité de Direction;
- 4 - désigner les Présidents des Commissions permanentes de travail;
- 5 - définir la quote-part associative de chaque Université adhérente;
- 6 - recevoir et présenter à l'Assemblée les propositions de modifications du Statut.
- 7 - proposer à l'Assemblée le Collège des Réviseurs.

Les délibérations du Conseil sont prises sur simple majorité.

Dans les cas de parité, la voix du Président est décisive.

Art. 7

Le Comité de Direction est composé de:

- 1 Président;
- 2 Vice-Présidents;
- 1 Secrétaire général.

Les membres du Comité restent quatre ans en charge et sont rééligibles.

Le Comité se réunit, sur convocation du Président, au moins deux fois par an.

Le Comité est considéré comme régulièrement constitué lorsque sont présents au moins trois de ses membres, inclus le Président.

Les délibérations du Comité sont adoptées à la majorité simple des présents. En cas de parité, c'est la voix du Président qui décide.

Au Comité il revient de:

- 1 - rédiger la relation morale, le budget et le bilan;
- 2 - réaliser les programmes décidés par le Conseil et élaborer les projets de recherche à soumettre au Conseil.

Art. 8

Le Conseil désigne un Président pour chaque Commission.

Les Présidents des Commissions restent quatre ans en charge et sont rééligibles.

Le Conseil nomme les membres de chaque Commission, après avoir entendu leurs Présidents.

Les Commissions se réunissent, sur convocation de leur propre Président, au moins une fois par an.

Aux Commissions il revient de:

- 1 - procéder à des études et à des recherches en relation avec leurs secteurs de compétence;
- 2 - présenter au Bureau de Direction, qui les transmet au Conseil pour leur approbation, des propositions de programmes à réaliser en relation avec les secteurs de compétence.

Tout en gardant ouverte la possibilité d'instituer d'autres Ecoles par la suite, actuellement sont instituées les commissions suivantes:

- 1) Commission pour les Sciences Naturelles et de la Santé;
- 2) Commission pour la Technologie;
- 3) Commission pour les Sciences Economiques et Juridiques;
- 4) Commission pour la Communication;
- 5) Commission pour l'Education;
- 6) Commission pour les Sciences Humaines et les Arts.

Art. 9

Le Collège des Réviseurs des Comptes est composé de trois membres:

- 1 - un membre du personnel dirigeant du Ministère de l'Université et de la Recherche Scientifique et Technologique italien;
- 2 - un enseignant d'une Université adhérent à la CUM;
- 3 - un membre du personnel dirigeant de l'Université de Bari.

Au Collège des Réviseurs des Comptes, il revient de:

- s'assurer de la bonne tenue de la comptabilité sociale;
- rédiger une relation sur budget et bilan;
- s'assurer du fonds de caisse et de l'existence des valeurs et des titres et de propriété sociale et de procéder à n'importe quel moment, même à titre individuel, à des inspections et à des contrôles.

Art. 10

Dans chaque pays du Bassin méditerranéen, dont au moins une Université adhère à la Communauté, est institué un secrétariat de la CUM, point de référence du Bureau de la Présidence.

Le siège des Secrétariats est établi par le Conseil, sur proposition du Président.

A chaque secrétariat, il revient de:

- constituer une banque de données concernant les Universités et les organismes de recherche de son propre pays;
- garder les contacts avec la Présidence;
- fournir des renseignements sur la CUM aux Universités de leur propre pays;
- conserver et mettre à la disposition des Universités les matériaux d'information, les différents formulaires et les publications de la CUM.

Les frais de fonctionnement du Secrétariat sont à la charge des Universités du Pays où il a son siège et ne font pas partie du budget de la CUM.

Dans des cas exceptionnels, le Conseil peut allouer des contributions aux Secrétariats.

ART. 10bis

- Les Institutions économiques, industrielles et locales adhèrent à la CUM en tant que Membres Associés. En outre un comité de coordination est élu au sein duquel siègent le Président et le Secrétaire général de la CUM. Le Président de la CUM convoque et préside les réunions de ce comité.

- Les tâches des Institutions économiques, industrielles et locales, en collaboration avec les Universités méditerranéennes sont les suivantes:

- 1. soumettre des programmes et des propositions souscrits par le Président de la CUM et approuvés par le représentant du Pays aux différents organismes nationaux et internationaux en collaboration avec les Universités;
- 2. gérer les contrats souscrits grâce aux organismes susdits sous la direction du représentant du Pays et la responsabilité du Président de la CUM qui appose sa signature aux contrats;
- 3. promouvoir et organiser périodiquement des cours de formation en collaboration aussi avec du personnel (Professeurs) des Pays méditerranéens autre que celui de l'Institution économique, industrielle et locale qui propose, lequel sera nommé d'un commun accord par le Président et le Secrétaire Général de la CUM;
- 4. convoquer une réunion du comité et des représentants des Institutions économiques, industrielles et locales tous les deux ans pendant l'Assemblée de la CUM.

Art. 11

Le patrimoine du Conseil est constitué :

- 1) par les quotes-parts versées par les Universités adhérentes et des Institutions économiques, industrielles et locales en tant que Membres Associés, selon ce qui a été établi par le Conseil;
 - 2) par des contributions allouées par les Ministères, les Organismes locaux, nationaux et internationaux, les Organismes scientifiques nationaux et internationaux;
 - 3) par des legs testamentaires, des donations faites par des particuliers et dûment acceptées par le Conseil.
- Le budget de la Communauté est annuel et va du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
La gestion des affaires administratives de la Communauté et le services de caisse et de comptabilité sont confiés aux bureaux administratifs de l'Université de Bari.

Art. 12

Pour tout ce qui n'est pas prévu par le présent Statut, sont appliquées les normes du code civil italien.

Art. 13

Les différends qui peuvent naître dans l'application du présent Statut relèvent de la juridiction exclusive des autorités judiciaires italiennes et de la compétence territoriale des autorités judiciaires du lieu où la Communauté a son siège.

Art. 14

La Communauté délibère d'établir des relations avec des Organismes nationaux et internationaux spécialisés dans ses propres compétences, en particulier avec l'UNESCO.

Les organismes qui établissent des relations avec la Communauté seront représentés par un de leurs délégués à titre d'observateur dans l'Assemblée générale et dans le Conseil.

Art. 15

Les propositions de modification du Statut sont présentées au Conseil qui, après les avoir approuvées, les reportera à l'Assemblée générale. Elles entreront en vigueur après l'approbation par l'Assemblée à une majorité des deux tiers des composants.

Conseil de la Communauté des Universités Méditerranéennes 2000 - 2004

ITALIE

Prof. Luigi AMBROSI – Presidente
c/o Università degli Studi di Bari
Piazza Umberto I, n°1
70121 BARI

Tel. +39-080-5478336/7
Fax +39-080-5478203
E-mail cum@cimedoc.uniba.it

EGYPTE

Prof. Mohamed Aly EL ASWAD
Vice-President
Tanta University
P.O.Box. 464
TANTA

Tel. +20 02 3405400
Fax +20 040 3335932

ESPAGNE

Prof. Francisco POMER
Vice-President
Vice Rector de Relacions Exteriors
Universitat de Valencia
c/. Senda Senent, II
46071 VALENCIA

Tel. +34-96-3864110
Fax +34-69-3864224
E-mail: francisco.pomer@uv.es

ALBANIE

Prof. Marenglen SPIRO
Rector University of Tirana
TIRANA

Tel. +355-42 28402
Fax +355-42 23981
E-mail: rectorut@albaniaonline.net

PORTUGAL

Prof. Irene SILVEIRA
Treasurer
Vice-Rector Universida de Coimbra
Paco das Escolas
COIMBRA

Tel. +351-239859840/36
Fax +351-239825841
E-mail: vicereit@ci.uc.pt

MAROC

Prof. Mohamed KNIDIRI
General Secretary
Recteur de l'Université Cadi Ayyad
B.P. 511 – Bd Prince My Abdellah
MARRAKECH

Tel. +212-4-434885
Fax +212-4-434494
E-mail: rectorat@ucam.ac.ma

FRANCE

Prof. François RESCH
Université de Toulon
Avenue G. Pompidou
83162 La Vallette TOULON

Tel. +33 04 94142447
Fax +33 04 94142448
E-mail: resch@univ-tln.fr

LIBYE

Prof. Abdalla ELMANSORI A.
Al-Fateh University
P.O. Box 13555
TRIPOLI

Tel. +218-21-3615621 - 4
Fax +218-21-3615620

ALGERIE

Prof. Ahcène LAGHA
Université de Blida
B.P. 115 Oued Roumanc El Achour
ALGERI

Tel. +213-2 300293
Fax +213-2 300447
E-mail: inre@wissal.dz

CROATIE

Prof. Ivo BABIC
University of Split
Livaniska, 5
21000 SPLIT

Tel. +385 21 558200
Fax +385 21 355163
E-mail: rektorat.office@unist.hr

CHYPRE

Prof. Yiannis IOANNOU
University of Cyprus
Social Sciences 10
Kallipoleos Avenue, 3rdFloor
NICOSIA

Tel. +357-2-892042 - 758982
Fax +357-2-750438
E-mail: yiannis@ucy.ac.cy

MONTENEGRO

Prof. Sreten SKULETIC
University of Montenegro
Cetinjski put bb
81000 Podgorica - MONTENEGRO

Tel. +381-81-243638
Fax +381-81-242301
E-mail: skuletic@cg.ac.yu

LIBAN

Prof. Boutros TARABAY
President
Notre Dame University Louaize
72, Zouk Mikael
ZOUK MOSBEH

Tel. +961-9 218772
Fax +961-9 218771
E-mail: presidnt@ndu.edu.lb

En attendant la désignation des représentants des Pays suivant
Malte, Tunisie..

PALESTINE

Prof. Rami HAMDALLAH
Rector
An-Najah National University
NABLUS

Tel. +972-9 238415
Fax +972-9 237982
E-mail: info@najah.edu

TURQUIE

Prof. Gülsün SAGLAMER
Rector
Istanbul Technical University
Ayazaga Kampüsü Maslak
ISTANBUL

Tel. +90-212-2852900
Fax +90-212-2852910
E-mail: saglamer@itu.edu.tr

ISRAEL

Prof. Zamik ROSENWAKS
Department of Physics
Ben Gurion University of the Negev
P.O. Box 653 BEER-SHEVA 84105

Tel. +972-7-6477745
Fax +972-7-6472421/2/3/4
E-mail: zamik@bgumail.bgu.ac.il

GRECE

Prof. Kostantinos SIMOPOULOS
Rector
Democritus University of Thrace
69100 KOMOTINI

Tel.: +30 531 39085
Fax: +30 531 39081

SYRIE

Prof. Hani MOURTADA
President
Damascus University
Damasque

Fax: +963 11 2235779

UNIVERSITÉS ADHÉRENTES

Albania/ Albanie/ Albania

University of "Egrem Cabej"
GIROKASTER

Agricultural University
KANEZ - TIRANA

University of Korca
KORCE

University of Shkodra
"Luigj Gurakuqi"
SHKODER

Polytechnical University
Bul. Deshmoret e Kombit
TIRANA

University of Tirana
TIRANA

Università Tecnologica
"Ismail Qemal Vlora"
Lagja "Paravesia"
VLORE

Algeria/ Algérie/ Algeria

Université des Sciences
et de La Technologie
"Houari Boumediene"
B.P. 32 El Alia Bab Ezzouar
ALGER

Université de Annaba
B.P. N.12 EL-HADJAR
ANNABA

Université de Blida
B.P. 270
BLIDA

Université d'Oran Es-Senia

B.P. 1524
ORAN EL MNAOUER
Université de Tizi Ouzou
B.P. 17 R.P.
15000 TIZI OUZOU

Université de Tlemcen
22, rue Abi-Ayed Abdalhaim
Fg Pasteur
13000 TLEMEN

Cipro/ Chypre/ Cyprus

University of Cyprus
75, Kallipoleos
P.O.Box 537
TT 134 NICOSIA

Higher Technical Institute
P.O. Box 2423
NICOSIA

Frederik Institute of Technology
7, y Frederickos str.
Pallouriotissa
NICOSIA

Croazia/ Croatie/ Croatia

University "Vladimir Bakarik"
TRG Rijecke Rezolucije 7/1
51000 RIJEKA

University of Split
Livanjska 5
58000 SPLIT

University of Zagreb
TRG Marsala Tita 14
41000 ZAGREB

Egitto/ Égypte/ Egypt

Assiut University
ASSIUT

University of Helwan
96 Ahmed Oraby St.
CAIRO

Cairo University
Orman Giza
CAIRO

Minia University
MINIA

Mansourah University
MANSOURAH - DAKAHLIA

Tanta University
El Geish St.
P.O.B. 464
TANTA

Zagazig University
ZAGAZIG

MISR University for Science & Technology
Al-Montamayez District
6th OF OCTOBER CITY

Francia/ France/ France

Université de Caen
14032 CAEN CEDEX

Université de Corse
Pascal Paoli Jean Nicoli
B.P. 24
20250 CORTE

Université de Toulon et du Var
83130 LA GARDE

Université de Provence
(Aix-Marseille I)
3, Place Victor Hugo
13331 MARSEILLE CEDEX 3

Université d'Aix - Marseille II
Jardin du Pharo
58, Boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

Université Montpellier I
5, Boulevard Henri IV

B.P. 1017
34060 MONTPELLIER
CEDEX I

Université des Sciences et
Techniques du Languedoc
Montpellier II
Place Eugene Betaillon
34095 MONTPELLIER II CEDEX 5

Université Paul Valery
Montpellier III
Route de Mende B.P. 5043
34032 MONTPELLIER
CEDEX 1

Université de Nantes
1, Quai de Tourville
44036 NANTES CEDEX

Université de Perpignan
52, Avenue de Villeneuve
66860 PERPIGNAN CEDEX

Université de Rennes I
2, rue du Thabor
35065 RENNES CEDEX

Université de Toulouse III
Paul Sabatier
118, Route de Narbonne
31062 TOULOUSE CEDEX

Grecia/ Grèce/ Greece

University of Athens
30 Panepistimiou Str.
10679 ATHENS

The Athens School of Economics and
Business Science
76, Patisson Street
10434 ATHENS

University of Athens
School of Fine Art
Patisson 42
10682 – ATHENS

Ionian University
55-59, rue Deligiorgi
10437 ATHENS

Technical University of Crete
Agion Markou Str.
73132 CHANIA - CRETA

University of Ioannina
P.O.Box 1186
45110 IOANNINA

University of Thrace
17, Dimokritou St.
69100 KOMOTINI

University of the Aegean
H.Tripoupi - Faonos Str.
81100 MYTILENE

University of Patras
Panepistimion Patron
26500 PATRAS

University of Piraeus
80 Karaoli Dimitriou Str.
18534, PIRAEUS

Aristotle University of Thessaloniki
University Campus
54006 THESSALONIKI

University of Macedonia
Economic and Social Sciences
156, Egnatia str., PO box1591
54006 THESSALONIKI

University of Thessaly
Argonafton & Filellino St.
38221 VOLOS

Israele/ Israëï/ Israel

Ben Gurion University of the Negev
P.O. Box 653
84105 BEER SHEVA

Technion Israel Institute of Technology
Kiryat Ha' Technion
32000 HAIFA

Universitat Haifa
Koushy Avenue, Mt. Carmel
31905 HAIFA

The Hebrew University of Jerusalem
91905 JERUSALEM

Bar-Ilan University
52100 RAMAT GAN

Ha' University Hapetucha
P.O.B. 3928
TEL AVIV

Tel Aviv University
Ramat-Aviv
69011, TEL AVIV

The Open University of Israel
16, Klausner St.
P.O.B. 39328 Ramat Aviv
61392 TEL AVIV

Italia/ Italie/ Italy

Università degli Studi di Ancona
Piazza Roma, 22
60100 ANCONA

Università degli Studi di Bari
Piazza Umberto I, 1
70121 BARI

Politecnico di Bari
Via Celso Ulpiani, 11
70124 BARI

Università degli Studi di Bologna
Via Zamboni, 33
40126 BOLOGNA

Università degli Studi di Cagliari
Via Università, 40
09124 CAGLIARI

Università degli Studi di Camerino
Via del Bastione, 3
62032 CAMERINO (MC)

Università degli Studi di Cassino
Palazzo Curia - Via Marconi, 10
03043 CASSINO (FR)

Università degli Studi di Catania
Piazza Università, 2
95124 CATANIA

Università "G. D'Annunzio"
Via dei Vestini
66013 CHIETI SCALO

Università della Calabria
Arcavacata di Rende
87036 RENDE (CS)

Università degli Studi di Ferrara
Via Savonarola, 9
44100 FERRARA

Università degli Studi di Firenze
Piazza San Marco, 4
50121 FIRENZE

Università degli Studi di Foggia
Via IV Novembre, 1
71100 FOGGIA

Università degli Studi di Genova
Via Baldi, 5
16126 GENOVA

Università degli Studi
di L'Aquila
Piazza dell'Annunciata, 1
67100 L'AQUILA

Università degli Studi di Lecce
V.le Gallipoli, 49
73100 LECCE

Università degli Studi di Macerata
Piaggia dell'Università, 2
62100 MACERATA

Università degli Studi di Messina
Piazza dell'Università
98100 MESSINA

Politecnico di Milano
Piazza Leonardo da Vinci, 32
20133 MILANO

Università degli Studi di Modena
Via dell'Università, 4
41100 MODENA

Università degli Studi di Napoli Federico II

Corso Umberto I
80138 NAPOLI

Università Napoli 2
Via S. Maria di Costantinopoli, 104
80138 NAPOLI

Istituto Universitario Navale
di Napoli
Via Amm. Acton, 38
80133 NAPOLI

Istituto Universitario Orientale
Via Marchese Campodisola, 13
80133 NAPOLI

Università degli Studi di Palermo
Palazzo Steri - Piazza Marina, 61
90134 PALERMO

Università degli Studi di Parma
Via Università, 12
43100 PARMA

Università degli Studi di Pavia
Strada Nuova, 65
27100 PAVIA

Università degli Studi di Perugia
Piazza Università, 1
06123 PERUGIA

Scuola Normale Superiore
di Pisa
Piazza dei Cavalieri, 7
56100 PISA

Università degli Studi di Pisa
Lungarno Pacinotti, 43
56100 PISA

Università della Basilicata
Via Nazario Sauro, 85
85100 POTENZA

Università degli Studi di Reggio Calabria
Via Zecca, 4
89100 REGGIO CALABRIA

Università per gli Stranieri "Dante Alighieri"
Via Mortara di Pellaro, 40
89100 REGGIO CALABRIA

Università Luiss
Via Pola, 12

00198 ROMA

Università "La Sapienza" di Roma
Piazzale Aldo Moro, 5
00185 ROMA

II Università degli Studi
"Tor Vergata" di Roma
Via Orazio Raimondo
00173 ROMA

Università degli Studi di Salerno
Via Ponte don Melillo
84184 FISCIANO-SALERNO

Università degli Studi di Sassari
Piazza Università, 12
07100 SASSARI

Università degli Studi di Siena
Via Banchi di sotto, 55
53100 SIENA

Università degli Studi di Teramo
Via Crucoli, 122
64100 TERAMO

Università degli Studi di Torino
Via Po, 17
10124 TORINO

Politecnico di Torino
Corso Duca degli Abruzzi, 24
10129 TORINO

Università degli Studi di Udine
Via Antonini, 8
33100 UDINE

Università "Ca Foscari" di Venezia
Dorsoduro 3246
30123 VENEZIA

Università degli Studi
"La Tuscia" di Viterbo
Via San Giovanni Decollato, 1
01100 VITERBO

Libano/ Liban/ Lebanon

American University of Beirut
P.O. Box 11-236
BEIRUT

Université Saint Esprit Kaslik
B.P. 446

JOUNIEH

Université Balamand
P.O. Box 100
TRIPOLI

Notre Dame University
P.O. Box 72
Zouk Mikael
ZOUK MOSBEH - KESRWAN

Libia/ Libye/ Libya

University of Garyounis
P.O.Box 1308
BENGHAZI

University of El Fateh
P.O. Box 13225
TRIPOLI

Malta/ Malte/ Malta

University of Malta
MSIDA

Marocco/Maroc/Morocco

Université des Ibnou Zohr
B.P. 32/S
AGADIR

Université Hassan II
B.P. 9167 Mers Sultan
20180 CASABLANCA

Université Chouaib Doukkali
2. Boulevard Mohammed Ben Larbi Alaoui
B.P. 299
2400 EL JADIDA

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah
Boulevard des Almohades
B.P. 1796 Bis
FES

Université Ibnou Tofail
Bir Rami Chakkia
Route 41 N.302
B.P. 242
KENITRA

Université Cadi Ayyad
Boulevard Moulay Abdellah

B.P. 511
MARRAKECH

Université Mohammed I
Route Sidi Maafa
B.P. 524
60000 OUJDA

Université Abdelmalek Essaadi
B.P. 211 - Martil
TETOUAN

Mauritania/ Mauritanie/ Mauritania

Université Nouakcote
BP 798
NOUAKCOTT

Montenegro

University of Montenegro
Cetinjski Put BB
81000 PODGORICA

Palestina/ Palestine/Palestine

Bethlehem University
P.O.Box 9
Rue de Freres
BETHLEHEM

Birzeit University
P.O. Box 14
BIRZEIT WEST BANK

Islamic University
GAZA

University Al-Azhar
Thalathini Street Box 108
GAZA

University of Hebron
P.O.Box 40,
HEBRON

Al-Quds University
8 Nur Al-Din St.
P.O.Box 51000
JERUSALEM

Al-Quds Open University

P.O.Box 5180
JERUSALEM

University of An-Najah
P.O.Box 7
NABLUS WEST BANK

Portogallo/ Portugal/ Portugal

Universidade de Coimbra
Paco das Escolas
3049 COIMBRA

Universidade Nova de Lisboa
Praça Principe Real, 26
1250 LISBOA

Siria/ Syrie/ Syria

Damascus University
DAMASCO

Tishreen University
LATAKIA

Spagna/ Espagne/ Spain

Universidad de Alicante
Carretera de San Vicente
03690 ALICANTE

Universidad Autonoma Barcelona
Campus Univ. de Bellaterra
08193 BELLATERRA

Universidad de Cadiz
c/ Ancha, 16
11404 CADIZ

Universidad Jaime I-Siae
Campus de Penyeta Roja
12071 CASTELLO

Universidad de Cordoba
Calle Alfonso XIII N. 17
14071 CORDOBA

Universidad de Granada
Cuesta del Hospicio
18071 GRANADA

Universidad de Pais Vasco
Euskal Herriko
Unibertsitatea
E-48940 LEIOA - VIZCAYA

Universidad Complutense de Madrid
Pabellon de Gobierno
Calle Ramiro de Maeztu
28040 MADRID

Universidad de Malaga
Edificio Rectorado
Zona Universitaria El Ejido
29071 MALAGA

Universidad de Murcia
Edificio la Convalecencia
Avda Teniente Fomesta, 5
30003 MURCIA

Universidad de Salamanca
Patio de Escuelas 1
37008 SALAMANCA

Universidad de Santiago de Compostela
Plaza do Obradoiro
15705 SANTIAGO DE COMPOSTELA

Universidad de Sevilla
C/ San Fernando, 4
41071 SEVILLA

Universidad Politecnica de Valencia
Camino de Vera
46071 VALENCIA

Universidad de Valencia
c/ de La Nave 2
46003 VALENCIA

Universidad de Valladolid
Plaza Santa Cruz 8
47002 VALLADOLID

Tunisia/ Tunisie/ Tunisia

Université de Sfax
Route Aeroport Km.2
3029 SFAX

Université du Centre
43, Avenue Mohamed Karoni
4002 SOUSSE

Université La Zitonna I
29, Rue Asdrubal
1002 TUNIS

Université Sciences et Techniques et de
Medicine II
29 Rue Asdrubal
1002 TUNIS

Université de Droit, Economie et de Gestion
de Tunis III
29, Rue d'Asdrubal
1004 TUNIS

Turchia/ Turquie/ Turkey

Cukurova Universitesi
Rektorlugu
01330 ADANA

Çankaya University
Öğretmenler Cad. 112/2
Balgat Yüzüncüyil
06530 ANKARA

Middle East Technical University
Inonubulvari
06531 ANKARA

University of Bulvari
Dumlupinar Bulvari Kampus
07003 ANTALYA

Bogazici University
80815 BEBEK - ISTANBUL

Ege University Rektorlugu
Bilgisayar Bilimleri
Muhendisligi Bolumu
35040 BORNOVA – IZMIR

Istanbul Universitesi
Ordu Caddesi No. 200
34470 LALELI ISTANBUL

Istanbul Technical University
AYAZAGA CAMPUS
80626 ISTANBUL

INSTITUTIONS ADHÉRENTES

Armenia/Armenia/Armenia

State Engineering University
105, Terian St.
375009 YEREVAN

Università Popolare di Caserta
Via Chierici, 20
(Pal. Del Giudice)
81100 CASERTA

Francia/ France/ France

Centre International des Hautes Etudes
Agronomiques Méditerranéennes
11, Rue Newtonunisie
75116 PARIS

Fondazione Laboratorio Mediterraneo
Vico Dattero, 11
Mergellina
80100 NAPOLI

UNESCO
7, Place de Fontenoy
75700 PARIS

Fondazione Clinica del Lavoro
Via Azzario, 19
27100 PAVIA

Prometheus-Europe
23, Rue Blanche
75009 PARIS

CESVAM
Via del Tritone, 46
00187 ROMA

Corex
47, Rue des Ecoles
75230 PARIS CEDEX 05

"Fondazione Alcide De Gasperi"
Via del Plebiscito 107
00186 ROMA

Institut du Mond Arabe
1 Rue des Fossés
St-Bernard
75005 PARIS

Dipartimento di Lingue e Letterature dei
Paesi del Mediterraneo
Via Lazzaretto Vecchio 8
34123 TRIESTE

PEACE Programme
Office at UNESCO
Bonvin Building B.6.43
1, Rue Miollis
75732 PARIS CEDEX 15

Tecnopolis Csata
Novus Ortus S.c.a r.l.
Str. prov.le per Casamassima Km.3
70010 VALENZANO (BA)

Institut National des Sciences Appliquées de
Lyon
avenue Albert Einstein, 20 - Bât 705
69621 Villeurbanne Cedex

Libia/ Libye/ Libya

International Energy Foundation (IEF)
P.O.Box 83617
TRIPOLI

Grecia/ Grèce/ Greece

Centro Internazionale per gli Studi
Mediterranei (C.I.S.M.)
Prefettura del Dodecaneso
P.zza Elefterias
RODI

Palestina/ Palestine/ Palestine

Environmental Protection and Research
Institute "EPRI"
P.O.Box 1175
GAZA

Italia/ Italie/ Italy

Comunità Mediterranea dei Trasporti
c/o P.T.M. S.p.A.
Viale Armando Diaz 36
09125 CAGLIARI

Tunisia/ Tunisie/ Tunisie

CETIMA
Cité Mahrajène
1082 Tunis - B.P. 262

ECOLES DE LA C.U.M.

Ecole informatique à distance

Coordinatore: Prof. Mario De Blasi Facoltà di Ingegneria Informatica – Università di Lecce (Italia)
Tel. +39-0832-320223 / 320539 / Fax +39-0832-320279 / 325080

Ecole Méditerranéenne d'Oncologie

Coordinatore: Prof. Franco Dammacco - Istituto di Patologia Medica, Policlinico, BARI (Italia)
Tel. +39-080-5478863 – Telex 810598, Fax +39-080-5478820

Ecole de Droit dans les Pays Méditerranéens

Coordinatore: Prof. Antoine Khalife, Faculté de Droit – Université de Saint Esprit, Kaslik B.P. 446 Jounieh (Liban)
Tel. +961-9-640664/5, Telex 45777 Fax +961-9-642333

Ecole sur la Conservation des Monuments et de protection de l'environnement

Coordinatore: Prof. Fulvio Zezza, Istituto di Geologia Applicata e Geotecnica, Facoltà di Ingegneria, Politecnico di Bari (Italia)
Tel. +39-080-5962376, Fax +39-080-5962675

Ecole sur le Contacts et Echanges Culturels dans le monde méditerranéen

Coordinatore: Prof. Robert Ilbert, Department d'Histoire – Université de Provence Centre d'Aix, 29 Av. R. Schuman-13621 Aix-en-Provence (France)
Tel. +33-42202825 – Fax +33-42205111

Ecole sur la Science de la Nutrition et la Technologie agro-alimentaire

Coordinatore: Prof. Luigi Cioffi, Direttore dell'Istituto di Fisiologia Umana e Fisica Biomedica – Università "Federico II", Corso Umberto I, 2 Napoli (Italia)
Tel. +39-081-5665801, Telex 722040, Fax +39-081-5640599

Ecole de la Langues Méditerranéennes

Coordinatore: Prof. Giovanni Dotoli, Istituto di Lingua e Letteratura Francese, Università degli Studi di Bari (Italia)
Tel. +39-080-5717441, Telex 810598, Fax +39-080-5717412

Ecole sur l'Automation et ses applications aux processus physiques

Coordinatore: Proff. Benhammou Ahmed – Elbagdouri Mohamed, Université cady Ayyad – Faculté de Sciences - Département de Physique – Avenue MoulyarAbdallah, B.P. S15 – Marrakech (Morocco)

Ecole Universitaire Méditerranéenne d'Ecotoxicologie

Coordinatore: Prof. Edward Scerri – Department of Chemistry – University of Malta – Msida (Malta)
Tel. +356-3-2902274, Telex 407 HIEDUX MW, Fax +356-3-30400/650615

Ecole Universitaire Méditerranéenne sur “La Condition féminine dans le monde méditerranéenne”
Coordinatore. Prof.ssa Emel Dogramaci – Dean faculty of Letters T.C. Hacettepe University, Beytepe –
Hankara (Turkey)
Tel. +90-4-2352532, Fax +90-4-42352533

Ecole Universitaire Méditerranéenne de Biotechnologie
Coordinatore: Prof. N. Gurdal Alaeddinoglu – Middle Est Technology University, 06531 Ankara (Turkey)
Tel. +90-4-2237100 Ext. 3107, Telex 42761 ODTK_TR, Fax +90-4-2101279

Ecole Universitaire Méditerranéenne d’Hidrogéologie des Territoires Arides
Coordinatore: Prof. J. Trilla- Dep. Hidogeologia, università Autonoma de Barcellona, 08193 Bellaterra
(Spain)
Tel. +349-3-5811259, Fax +349-3-5811263

Ecole pur les energie renouvelable
Coordinatore: Prof. Edward Scerri- Department of Chemistry – University of Malta – Msida (Malta)
Tel. +356-3-2902274, Telex 407 HIEDUX MW, Fax +356-3-30400/650615

Ecole Universitaire méditerranéenne d’Higiène du milieu et de trasformation
Coordinatore: Prof.ssa Marina Musti –Dipartimento di Medicina Interna e Medicina Pubblica – Sez. di
Medicina del Lavoro – P.zza G. Cesare – Policlinico – Bari (Italia)
Tel. +39-080-5478209, Fax+39-080-5427300

Ecole d’Architecture Méditerranéenne
Coordinatore: Prof. Michael Burt –Technion –Israel Institut of Technology – faculty of Architecture &
Town Planning – Technion City, 3002 Haifa (Israel)
Telex 46046 TECNO 16, Fax +972-494617

Ecole de Génétique et de Biologie moléculaire dans l’agriculture (semenceset forets)
Coordinatore: Prof. Gian Tommaso Scarascia Mugnozza -
Rettore Università degli studi della Tuscia, Via San Giovanni Decollato,1 01100 Viterbo (Italia)
Tel. +39-0761-3571/324687, Telex 614076 TUSVIT, Fax +39-0761-325785

Tradition Philosophique dans les Cultures Méditerranéennes
Coordinatore: Prof.ssa Ada Lamacchia- Cattedra di Storia della Filosofia – Dipartimento di Scienze
Filosofiche – Università degli Studi di Bari (Italia)
Tel. +39-080-5714289, Fax +39-080-5714262

Ecole “An Inroduction to Desalination Technologies”
Coordinatore: Prof. M. Misellati- International Energy Foundation – P.O. Box 83617 –Tripoli (Libya)
Tel. +218-21-31832/4 – Fax +218-21-31831

Ecole de specialisation en histoire de le Méditerranée
Coordinatore: Prof. Antonio Di Vittorio – Istituto di Storia Economica- Facoltà di Economia e Commercio
– Via Camillo Rosalba,53 –Bari (Italia)
Tel. +39-080-5049228, Fax+39-080-5049222

P R I X M É D I T E R R A N É E

Dans le domaine de ses activités la C.U.M., a créé le "Prix Méditerranée" (biennal), décerné à des personnalités du monde de la recherche et de la culture.

- | | | |
|----------------|---------------------------|--------------------------------------|
| En 1986 | Fernand BRAUDEL | historien français |
| En 1988 | Odisseus ELYTIS | poète grec |
| En 1990 | Tahar BEN JELLOUN | l'écrivain marocain |
| En 1992 | René-March HABACHI | philosophe libanais |
| En 1994 | Ünit ÜNLÜATA | océanographe turc |
| En 1996 | Federico MAYOR | Directeur Général de l'Unesco |
| En 2000 | Naguib MAHFOUZ | écrivain égyptien |

Projets Nationaux

Pacte territorial pour l'emploi dans la Province Nord de Bari - Ofantino

Assistance technique et élaboration du plan d'action locale

Pacte territorial du système des "Murge".

Assistance technique et élaboration du plan d'action locale.

Projet CRESCO

IRECOP Formation

Commissionné par : I.G: S.p.A.

Assistance technico-scientifique au cours de formation CRESCO

Projet de recherche petites et moyennes entreprises à haute intensité d'emploi dans les Pouilles.

Commissionné par : OECD, Université "Bocconi" - Milan

Leader du projet: IPRES

CUM Partenaire

Plans de Développement

Plan de développement du GAL (groupe d'action locale) MERIDAUNIA (LEADER II)

Plan de développement provincial selon les principes d'Agenda 2000 Province de Bari

PROJETS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

PROPOSITION POUR UN PARTENARIAT DES UNIVERSITÉS DU COULOIR 8 DE L'UNION EUROPÉENNE.

La Communauté des Universités de la Méditerranée, l'Administration Régionale des Pouilles, l'Université de Bari, l'École Polytechnique de Bari, l'Université de Lecce, l'Université de Foggia, les Universités de Tirana et d'Elbasan, l'Université de Skopje, les Universités de Sofia, de Plovdiv et de Varna

Attendu que

- la Réunion Quadrangulaire (Albanie, Bulgarie, Italie et Macédoine), qui s'est tenue à Bari le 25 juin 1999, a abouti à une Déclaration Finale (pièce jointe n.1);
- une Conférence a été organisée à Tirana le 22 octobre 1999 intitulée "Couloir 8 : la coopération universitaire dans la région euro-balkanique, levier pour le développement civil et socio-économique des collectivités locales";
- le projet du Couloir 8 joue un rôle primordial dans le procès d'intégration économique et socioculturelle de la région euro-balkanique;

S'ENGAGENT À COOPÉRER POUR MENER LES INITIATIVES QUI SUIVENT

1. préparation d'une "fiche du couloir" en vue de porter à la connaissance du public les conditions économiques, culturelles, juridiques, religieuses ainsi que les besoins et les opportunités des communautés locales (une fois acquises, toutes ces données seront divulguées lors de la publication d'un "Rapport sur le Couloir 8");
2. organisation, en collaboration aussi avec des sujets privés, de cours de Master et/ou de cours de perfectionnement dans les secteurs où le besoin d'approfondissement est le plus ressenti. Cette initiative a pour but le développement des niveaux culturels des différents Pays adhérents, à travers l'expansion de l'enseignement supérieur, soit dans ses formes traditionnelles (cours de licence et de maîtrise, cours de Master, etc.), soit dans ses formes les plus novatrices (organisation de séminaires d'études et de programmes de promotion d'institutions culturelles) pour l'éducation du grand public;
3. élaboration d'études et de projets sur des thèmes d'intérêt spécifique établis en accord avec les collectivités locales concernées par le territoire du Couloir 8;
4. services à fournir dans le cadre de contrats stipulés avec les collectivités locales en vue d'offrir un soutien et une assistance spécialisés dans les secteurs productifs à développer;
5. organisation de conférences, réunions, ateliers pour promouvoir la culture de la solidarité et de la coopération parmi les collectivités locales du Couloir;
6. établissement de Chaires Jean Monnet auprès des Universités concernées par le Couloir 8 (Bari, Tirana, Lecce, Elbasan, Skopje, Sofia, Varna) pour mieux porter à la connaissance du public les thèmes de l'intégration euro-balkanique;
7. élargissement du "Service Volontaire Européen" aux Pays balkaniques concernés par le Couloir 8 (Albanie, Macédoine, Bulgarie); ce qui permettrait l'implication de jeunes universitaires (18-25 ans) qui pourraient participer, pour une période de 6 à 12 mois, à des projets de développement local promus par les collectivités locales;
8. constitution d'un Observatoire de la formation et de la recherche (proposition déjà accueillie par l'Unesco et par les Ambassadeurs des Pays Méditerranéens auprès de l'Unesco);
9. établissement d'un Centre d'Interculturalisme Balkanique pour la mise en valeur et pour la diffusion des sciences humanistes;

L'initiative concernant le Couloir 8 veut se relier à l'Euro-Asia Transcontinental Link TRA. C.E. C.A. (TRANsport Corridor Europe Caucasus Asia) destiné à relier l'Italie du sud aux Balkans, à la Mer Noire, au Caucase, à l'Asie Centrale en représentant sa continuation vers l'est, de Burgas à Varna, à Poti/Batuni - Yerevan - Baku - Turkmenbashi (cette liaison à été l'objet d'un Mémorandum d'Entente

signé le 3 septembre 1997 par les Pays intéressés).

Dans cette initiative seront impliqués, dans une phase successive, l'Unesco et les Académies des Sciences des Pays participants.

Le schéma de cette proposition reste, bien entendu, ouvert à la participation d'autres collectivités locales et institutions culturelles (académies, instituts scientifiques, organismes de recherche, associations) comme il s'agit là d'une opportunité stratégique susceptible de déclencher des mécanismes de développement civil et social dont pourraient bénéficier les populations qui vivent le long du Couloir 8 lui-même.

Sur la base de ce programme, les universités se déclarent prêtes à souscrire un accord de Partenariat permanent des Universités des Pays du Couloir 8.

Pièce jointe au programme de partenariat des universités du couloir 8

La mondialisation de l'économie et des processus d'intégration supranationaux constitue désormais une tendance à long terme.

De par sa nature et dynamique, le système universitaire oeuvre déjà à travers des réseaux et des systèmes de relations essentiellement organisés sur base disciplinaire.

Il est opportun qu'à coté de ces processus de communication, pour ainsi dire, naturels, et à coté des nombreux protocoles d'entente et accords bilatéraux entre les universités, l'on établisse des réseaux organisationnels et relationnels (éventuellement soutenus d'infrastructures télématiques désormais répandues et "conviviales") qui relie les pôles universitaires des différents Pays de la Méditerranée.

La CUM est déjà en train d'oeuvrer dans ce sens avec des projets sectoriels et des initiatives visant à renforcer les liens culturels parmi les Universités qui adhèrent à sa structure.

Une dimension spécifique de la question concerne ce qu'on appelle Couloir 8.

Or, l'on peut imaginer une "dorsale" de type culturel, scientifique et éducatif qui relie les Universités du Couloir. Cette "dorsale" pourrait se baser sur une coopération intrauniversitaire entre les Universités des Pouilles et les Universités des Pays avec lesquels on entretient déjà des collaborations bilatérales.

En termes plus généraux:

le projet et la successive construction d'un "Observatoire Méditerranéen sur la Culture et la Recherche" devraient faire face aux besoins de valorisation des compétences et des résultats de la recherche académique de l'entière Méditerranée en mettant en place une série de fonctions qui pourraient inclure ce qui suit:

Registre des accords de coopération bilatéraux et multilatéraux;

Catalogue des compétences de chaque Université;

Guide raisonné des groupes de recherche qui travaillent dans les Universités et des contenus de leurs projets;

Annuaire en ligne des Professeurs et des Chercheurs (avec CV préparés par eux mêmes);

Etc.

Le projet et la successive constitution d'une "Open University".

La partie portante de la "Open University" sera constituée par l'Université Digitale en tant qu'intégration:

du savoir faire scientifique et didactique qui sera mis à la disposition des Universités impliquées à travers le contenu des cours, les équipement didactiques, les professeurs, les tuteurs et les autres instruments académiques;

des technologie informatiques et multimédia, à commencer par Internet.

Signé par:

Université de Lecce

Université de Elbasan

Président de la Conférence des Recteurs de la Bulgarie

Université de Skopje

Université de Foggia

PROJET D'UN ORGANISME INTERGOUVERNEMENTAL MÉDITERRANÉEN POUR LA DIFFUSION DES ENDÉMISMES

Les buts fondamentaux de l'Organisme peuvent être resumés en trois objectifs primordiaux:

- 1) mesurer la présence des endémismes en Albanie et, en général, dans le Bassin Méditerranéen;
- 2) en sauvegarder et en conserver la biodiversité;
- 3) en promouvoir la valorisation par la prévention des événements de dégradation; au limitation de l'érosion génétique et la préparation aux transformations futures;
- 4) soutenir des actions visant leur re-diffusion dans le Bassin Méditerranéen en vue de la reconstitution des milieux typiques à présent dégradés.

Cet Organisme devra assurer la conservation de la richesse biologique nationale du territoire albanais ainsi que la reconnaissance et appréciation de ses valeurs et la durabilité de son utilisation. A ce propos, l'Organisme s'engagera à introduire des formes et des méthodes aptes à garantir, à long terme, la connaissance, la conservation et la valorisation de la biodiversité. La recherche se développera sur les axes suivants:

acquisition des documents scientifiques;
compréhension des rôles et des fonctions de gènes, espèces et écosystèmes;
compréhension des rapports entre environnements naturels et environnements modifiés;
sensibilisation de la population aux valeurs de la biodiversité.

Le projet devra nécessairement démarrer avec la réalisation d'une riche base de données concernant les endémismes, intégrée d'une étude plus générale sur l'environnement, la végétation et l'utilisation du sol. A ce propos, les campagnes de localisation seront menées à l'aide du GPS; cela permettra aussi la réalisation d'une cartographie floristique des endémismes albanais pour les détecter et les surveiller aisément.

On a, en outre, prévu la réalisation de :

un atlas iconographique des espèces naturalistes;
une brochure illustrée, en italien et en albanais, pour la diffusion des informations sur les espèces albanaises dont le but sera non seulement la mise en valeur des espèces albanaises, mais aussi leur contexte environnemental de vie, en vue de la promotion d'un circuit touristique de type culturel qui sera une des stratégies d'action complémentaires de l'Organisme.

En vue de garantir la conservation de la capacité de production des ressources biologiques et d'assurer l'exploitation de la biodiversité pour améliorer la condition humaine, l'Organisme devra étudier les modes et les instruments pour:

assurer une distribution équitable de coûts et bénéfices économiques et culturels;
définir modes, temps et formes des activités de chasse, pêche et récolte du matériel sauvage et bloquer la récolte et le commerce illégal des espèces sauvages;
conserver les traditions populaires;
améliorer les capacités de gestion des populations des plantes et animaux sauvages et domestiques.

L'action de conservation pourra avoir lieu:

in situ;
ex situ.

Les mesures de conservation in situ des endémismes peuvent être mises en place à travers:

leur sauvegarde en milieux anthropiques;
la restauration d'habitats et de populations;
la conservation des plantes et des animaux.

Les mesures de conservation ex situ des endémismes peuvent, par contre, être mises en place auprès de Centres spécialisés et jardins botaniques albanais et méditerranéens, de façon à multiplier la possibilité de retrouver certaines espèces rares (qui ont de la peine à s'enraciner ou qui disparaissent d'une collection) auprès de plusieurs structures.

En outre on fera démarrer des activités de séminaire en deux phases:

- A) En Italie, auprès des Départements ou des Instituts concernés, pour mettre au point les techniques de repérage et d'identification et pour diffuser l'utilisation des instruments nécessaires pour la reconnaissance et l'enregistrement des espèces (comme par exemple le GPS) ainsi que l'utilisation des GIS et des banques de données.
- B) En Albanie, avec des activités de séminaire en classe et sur le terrain qui prévoient la participation d'experts pro-

venant d'Italie, d'Albanie et du bassin méditerranéen. Il s'agit là d'une action de formation de type "à côté" dont la fonction est d'homogénéiser le personnel scientifique impliqué.

Il y aura aussi des "projets pilote".

Pour ce qui est des "connaissances", on a prévu la création d'une "banque de données" des endémismes animaux et végétaux les plus importants.

Dans le cadre de la "formation des connaissances" on lancera un projet pilote dans le domaine de la formation spécialisée internationale pour évaluer la faisabilité d'un projet expérimental de formation post-maîtrise, et pour évaluer les conditions juridiques, techniques et financières de faisabilité et de marché pour l'activation de cours de diplôme et de maîtrise, apprentissages brefs, doctorats et master post-maîtrise avec validité internationale garantie par la nature intergouvernementale de l'Organisme proposé.

Pour ce qui est de la "conservation" on mettra en place des champs-pilote pour la cultivation des endémismes albanais, surtout en vue de garantir leur re-diffusion sur le territoire méditerranéen.

Pour cette "re-diffusion" on prévoit d'utiliser certaines espèces cultivées dans des zones de la Méditerranée autrefois dégradées et après avoir été soumises à une réhabilitation écocpatible pour les espèces en question.

On pourra démarrer des expérimentations partagées, pour l'utilisation de techniques de multiplication en laboratoire d'espèces végétales considérées endémiques, en mettant à disposition des collègues albanais les compétences des laboratoires des Universités de la CUM qui participent au projet.

De la même façon, pour ce qui est des aspects faunesques, on organisera des campagnes expérimentales in situ (dont une, au moins, marine) pour la recherche, en Albanie, d'espèces rares, endémiques du Bassin méditerranéen qui ont désormais presque totalement disparu des autres endroits du Bassin, à cause d'une intense exploitation (par ex. pêche, agriculture) ou à cause des modifications très prononcées qui se sont produites au sein des écosystèmes. A ce propos, l'oeuvre de géologues experts est d'importance primordiale car ces spécialistes peuvent localiser et étudier la structure du sol, en particulier, du substrat sur lequel on a produit des actions désastreuses. Il suffit de penser, par exemple, au déséquilibre hydrogéologique qui, par des éboulements et des inondations, a déterminé la disparition d'écosystèmes entiers et, par conséquent, la perte, dans la Méditerranée, d'un patrimoine flo-ro-faunesque de grande importance, justement de par son caractère endémique.

Il sera aussi nécessaire de procéder à un échange des résultats, échange qui pourra devenir le point de démarrage d'une expérimentation de techniques nouvelles de développement qui se basent sur l'utilisation des ressources génétiques naturelles présentes dans l'un des endroits encore virtuellement intacts d'Europe.

En tant que telle, cette expérimentation ne pourra pas se passer de l'organisation de stages applicatifs adressés aux plus importantes institutions européennes qui s'occupent de la conservation de germoplasme et de la conservation de la nature.

On a prévu la publication, une fois terminée la recherche, de fiches synthétiques illustrées contenant les résultats obtenus dans les différentes activités et l'indication des endémismes retrouvés.

Ces fiches seront soumises à tous les Organismes Internationaux qui s'intéressent à la Biodiversité des Endémismes à différents niveaux, pour que cela puisse constituer une première contribution importante au bagage de connaissances scientifiques mondiales.

On a aussi prévu de créer une page WEB sur ce sujet. Elle sera reliée aux principaux sites qui s'intéressent à la Biodiversité des Endémismes dans le monde. Bien sur, il s'agit là d'un système rapide et sûr pour garantir une diffusion capillaire et étendue des résultats.

Il est aussi souhaitable d'impliquer les ressources locales, surtout à travers des jumelages et des accords qui permettent aux forces locales de disposer du savoir-faire nécessaire et de gérer toute initiative de façon complètement autonome.

Cette activité pourra être aisément garantie par la CUM qui est déjà, elle-même, une organisation-réseau de 168, entre Universités et Centres de Recherche, de 20 Pays du pourtour Méditerranéen (voir documentation jointe à ce rapport).

La grande capacité qu'a la CUM d'agrèger Universités et Centres de Recherche très riches en compétences spécialisées et en ressources historico-culturelles extrêmement importantes pour la réussite de cette recherche (il suffit de penser, par exemple, au grand patrimoine de livres et de journaux scientifiques présents dans les bibliothèques méditerranéennes) fera de sorte que cette activité soit une étape naturelle du parcours scientifique vers la constitution de l'OME.

PROJETS DE RECHERCHE

“Marine Spray and Polluted Atmosphere as Factors of Damage to Monuments in the Mediterranean Coastal Environments” (1992)

Coordinator: Prof. Fulvio Zezza

Università di Bari; Università di Sevilla; Università di Atene; National Museum of Archaeology of Malta; University of Antwerp Belgium; Lab. Engineering Geology-Hydrogeology; Dept. of Geology & Physical Geography; School of Geology; Aristotele University of Thessaloniki Greece; Geologisches Institut; Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule; Aachen Germany; Laboratorio de Mineralogia e Petrologia; Instituto Superior Tecnico; Lisbon Portugal; Soprintendenza ai Beni Artistici e Storici di Venezia; Università di Venezia.

“Progetto Socrates – Lingua Azione 1B” (1996)

Coordinator: Prof. Giovanni Dotoli

Università di Bari; Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3; Centro de Profesores De Lora del Rio Siviglia; Escola Superior de Educacao Santarem

“Development of evaluation criteria, prediction and control methods concerning sea-salt effects on monument stones” (1996)

Coordinator: Prof. Fulvio Zezza

Université de la Rochelle, Laboratoire de Construction Civile et Maritime France, Universitaire Instelling Antwerpen, Department of Chemistry, Micro and Trade Analysis Centre of Belgium

“Advanced disinfection and health-care aspects of wastewater reclamation and reuse in agriculture in Mediterranean regions (Avicenne 1995)”

Coordinator: Prof. Lorenzo Liberti

Politecnico di Bari; Hebrew University of Jerusalem; University of Portsmouth; University of Malta; Universitat Autònoma de Barcelona; University Hassan II Egitto

“Réseau Européen de Coopération en Tourisme Rural RECOTOUR-PECO (ECOS OUVERTURE)” (1997)

Coordinateur: Mr. Michel Gregoire

Syndicat d'aménagement des Baronnie (Rhone-Alpes) France; Mancomunidad de los Campos Goticos Valladolid Espagne; Conseil Départemental de Suceava Roumanie; Municipalité de Sandanski Bulgarie; Municipalité de Shkodra Albanie; CUM.

“L'integrazione Giuridico-Economica dell'Area Eurobalcanica (Albania, Montenegro, Croatia): Formazione ed assistenza per la ricostruzione e lo sviluppo” (1997-98)

Coordinatore: Capofila CUM

Ministero Commercio Estero (Italia) – (Committente)
University of Podgorica Montenegro, University of Tirana
Consorzio Emiliano Romagnolo tra Cooperative di Produzione e Lavoro Bologna

"Characterization of large pelagic stocks in the Mediterranean" (1992)

Coordinatore: Prof. Gregorio De Metrio (CUM)

Università di Bari; Università di Genova; IMBC - Università di Atene; IFREMER (Francia); IEO (Spagna).

“ Investigations on abundance indices of purse seine bluefin tuna catches in the Mediterranean Sea by observers on board” (1995)

Coordinatore: Prof. Jose Luis Cort

Università di Bari; Università di Genova; IMBC - Università di Atene; IFREMER (Francia); IEO (Spagna); CUM

"Catches of juvenile bluefin tuna and swordfish during the albacore long-line Fishery in the Mediterranean" (1995)

Coordinatore: Prof. Gregorio De Metrio (CUM)

Università di Bari; Università di Messina; Università di Atene

“Study of fishing and biology of Juvenile Bluefin tuna from 0-1 age class in the Mediterranean and Eastern Atlantic” (1996)

Coordinatore: Prof. Carles Pla

Università di Bari; Università di Genova; IMBC - Università di Atene; IFREMER (Francia); IEO; Università di Girona; CUM

“Study of alternatives for net location and/or identification: technical devices (1996)

Coordinatore: Dr. Enrique Perez Vazquez

(CONTRONET) CUM

“Incidence of the Clupeoids purse seines on small tunas and tunas (by catch quantification in the Mediterranean biology and dynamics of their early life)” (1997)

Coordinatore: Prof. Costas Yannopoulos (CUM)

Università di Bari; Università di Atene; IEO (Spagna)

“Regulatory discard of swordfish: effectiveness of the EU regulation regarding the catch minimum size of swordfish in the Mediterranean” (1998)

Coordinatore: Prof. Gregorio De Metrio (CUM)

Università di Bari (Lab. Biol. Marina Bari, Aquastudio); Università di Atene; IEO (Spagna)

“Major improvements in our knowledge of eastern Atlantic Bluefin tuna in the Mediterranean (Fisheries, Statistics and Biology)” (1998)

Coordinatore: Dr. Bernard Liorzou

Università di Bari; Università di Genova; Aquastudio Messina; Università di Atene; IEO (Spagna); IFREMER (Francia); Università di Duesseldorf; CUM

“The swordfish fishery in the Central and eastern Mediterranean Sea” (1998)

Coordinatore: Dr. Geoge Tserpes

Università di Bari; Aquastudio Messina; IMBC Università di Patrasso; CUM

“By catches and discards of sharks in large pelagic fisheries in the Mediterranean sea” (1998)

Coordinatore: Dr.ssa Persefoni Megalofonou (CUM)

Università di Bari; Università di Atene; IEO (Spagna)

“Assessing marine turtle bycatch in European drifting longlines and trawl fisheries for identifying fishing regulations” (1999)

Coordinatore: Dr. Luc Laurent

Università di Bari; BIOINSIGHT (Francia); STPS, IMBC (Grecia); IEO (Spagna) CUM

MEDCAMPUS 1992-1993

“Methodologies and Technologies for Distance Education in Mediterranean”

“Formation des Formateurs au Liban dans l’Aménagement du Milieu Marin”

“Langues Étrangères et Nouvelles Méthodologies: Didactique et Traduction”

“Training Programme on Renewable Sources of Energy and Their Applications”

“Decontamination and Reutilisation of Water”

MEDCAMPUS 1993

“Methodologies and Technologies for Distance Education in Mediterranean”

“Formation des Formateurs au Liban dans l’Aménagement du Milieu Marin et des Ressources Au Liban: Seconde Phase”

“Langues étrangères et nouvelles méthodologies: L’élaboration de dictionnaires bilingues électroniques”

“Training Course on Renewable Energy Sources and Their Pratical Applications in the Mediterranean Region”

MEDCAMPUS 1994-1995

“Methodologies and Technologies for Distance Education in Mediterranean”

“L’Enseignement des Langues avec les nouveaux moyens techniques”

“Training Courses on Cooperation Between Physician and Veterinarians with Special Reference to Occupational hazard in Agriculture and animal related industries”

“Environmental Hazards and Regulation”

COURS DE FORMATION

NETWORK IN ENVIRONMENTAL HEALTH

RESEAU SANTE ENVIRONNEMENTALE

Formation du personnel à l'aide de cours, relèvements environnementaux et détermination de polluants et indicateurs biologiques.

Organisme promoteur: UNESCO - Organismes participant: Fondazione Clinica del Lavoro, Pavie, Centre d'Hygiène Environnementale Bari, Institut de Médecine du Travail de l'Université de Bari, Institut de Médecine du Travail de l'Université de Malte Projet N° 105034-4 PROGRAMME UNITWIN

Actions menées en Albanie de 1993 à 1995

Tirana	Cours théorique de Médecine Publique
Durazzo	Cours théorique sur les différents aspects d'hygiène et toxicologie industrielles
Fier	Examen d'environ 600 sujets pour soupçon d'intoxication pour présence de plomb dans les aliments
Rubik	Suivi environnemental et biologique d'ouvriers d'une station de production de cuivre
Berat	Suivi environnemental et biologique d'ouvriers d'une station de production d'accumulateurs électriques
Tirana	Suivi environnemental et biologique d'ouvriers d'une imprimerie civile
Tirana	Suivi environnemental et biologique d'ouvriers d'une imprimerie militaire
Fier	Suivi environnemental du risque d'hydrocarbures dans une raffinerie
Marines (Fier)	Suivi environnemental du risque d'hydrocarbures dans une zone pétrolifère.

IMPLEMENTATION DE "MISURA2-FORMATION" SOUSPROGRAMME URBAN-FOGGIA1994-1999.

Cours de Master pour experts en la valorisation et gestion du patrimoine touristique mineur dans le cadre du Programme Urban-Foggia 1994-1999.

Cours de Master pour experts en l'entretien du patrimoine culturel dans le cadre du Programme Urban-Foggia 1994-1999.

ACTION JEAN MONNET - MODULES EUROPEENS- .U.E.DG X-CUM (Prof. Notarstefano)

Politiques U.E. de Cohésion Sociale - Ecole Polytechnique de Bari, Faculté d'Architecture 1998-2005.

Politiques U.E. de Santé Publique - Université de Bari, Faculté de Médecine - Département de Médecine Interne et Publique 1999-2006.

ISUFI MASTER - UNIVERSITE DE LECCE

Master National et Supranational en Disciplines du Marché et des Politiques Publiques.

Institut Universitaire d'Education Interdisciplinaire ISUFI. - Universités de Lecce, Bari, Florence, Milan (d'Etat et Catholique),Ecole Supérieure Sainte Anne, Pise.

Master en Matériaux et Technologies Avancés (Cours avancé en projet et gestion de produits et procédés innovants.

PUBLICATIONS de la CUM

1. **Atti Conferenza sulla cooperazione scientifica tra le Università del Mare Mediterraneo**, sotto l'Alto Patronato del Presidente della Repubblica Italiana. Università degli Studi di Bari, 19-21 maggio 1983, Bari, Università di Bari, 1983, 240 p.
2. **Microprocessor advanced Architectures and Design Methodologies. First biennial Meeting of the C.M.U. on Micro-computers and their applications.** Bari, October 29-31 1986, edited by Mario De Blasi and Emilio Luque, Bari, Ed. Fratelli Laterza, 1986, 250 p.
3. **Atti della Seconda Assemblea plenaria della Comunità delle Università Mediterranee**, sotto l'Alto Patronato del Presidente della Repubblica Italiana. Università degli Studi di Ancona, 6-7 giugno 1986, Ancona, Università di Ancona e C.M.U., 1987, 120 p.
4. **Education and Application of Computer Technology. Second biennial Meeting of the C.M.U. on Microcomputers and their applications.** Malta, October 17-21 1988, edited by Mario De Blasi, Jean Donio, Emilio Luque and Edward Scerri, Bari, Ed. Fratelli Laterza, 1988, 716 p.
5. **Atti della Terza Assemblea Plenaria della Comunità delle Università Mediterranee**, sotto l'Alto Patronato del Presidente della Repubblica di Malta. Università degli Studi di Malta, 10-11 giugno 1988, a cura di Giovanni Dotoli, Bari, C.M.U., 1989, 186 p.
6. **Jean Olivier, Liure de plusieurs plans des ports & rades de la Mer Méditerranée et de l'Océan, avec les villes et forts, les sondes marquées par brasses de cinq pieds le tout exactement tirées par l'observation des triangles**, a cura di/par Giovanni Dotoli, Fasano, Schena, 1990, 260 p.
7. **Atti della Quarta Assemblea Plenaria della Comunità delle Università Mediterranee.** Università Cady Ayyad - Marrakech, 14-17 maggio 1990, a cura di Giovanni Dotoli, Bari, C.M.U., 1992, 228 p.
8. **Education and Application of Computer Technology. Third biennial Meeting of the C.M.U. on Microcomputers and their applications.** Sant Feliu de Guixols, Spain, September 10-14, 1990, edited by Mario De Blasi, Emilio Luque and Edward Scerri, Bari, Ed. Fratelli Laterza, 1990, 715 p.
9. **Minorités: Réalités et Aspirations. 1ère Session-été 1990 de l'École Universitaire CUM de Droit pour les pays Méditerranéens de Kaslik**, Liban Aout 24-16 Septembre 1990, éd. par Antoine Khalife, Kaslik, USEK, 1991, 160 p.
10. **Les Incidences de la Pollution du Milieu Marin Méditerranéen sur le Droit Maritime 1re Meeting de l'École Universitaire CUM de Droit pour les pays Méditerranéens.** Byblos, Liban Juillet 4-6, 1991, éd. par Antoine Khalife, Kaslik, Imprimerie St. Paul Jounieh, 1992, 188 p.
11. **Poésie Méditerranéenne d'Expression Française 1945-1990**, par Giovanni Dotoli - Fasano-Paris, Schena-Nizet, 1991, 686 p.
12. **D'Ambrosio. Bibliographie Méthodique de la Poésie Maghrébine de Langue Française 1945-1989**, Fasano-Paris, Schena-Nizet, 1991, 214 p.p.
13. **Weathering and air pollution. 1^a Corso della Scuola Universitaria CUM Conservazione dei Monumenti**, Lago di Garda (Portese)-Venezia Milano, 2-9 settembre 1991, edited by Fulvio Zezza, Bari, Adda, 1992, 284 p.
14. **Régimes et Systèmes Constitutionnels des Pays Méditerranéens de la École Universitaire CUM de Droit pour les pays Méditerranéens.** Kaslik Liban - 1-19 Septembre 1992, éd. par Antoine Khalife, Kaslik, Imprimerie St. Paul Jounieh, 1994, 282 p.

15. **News - red. CUM** dir. G.Dotoli, Grafischena Fasano
16. **Atti della Quinta Assemblea Plenaria della Comunità delle Università Mediterranee.** Università di Atene (Grecia) 22-23 giugno 1992, a cura di Giovanni Dotoli, Bari, C.M.U., 1993 215 p.
17. **Stone Material in Monuments: Diagnosis and conservation. 2° Corso della Scuola Universitaria CUM Conservazione dei Monumenti,** Heraklion-Crete (Grecia) 24-30 May 1993, edited by Fulvio Zezza, Bari, Adda, 1994, 222 p.
18. **La Personne Humaine Face au Droit Dans les Pays Méditerranéens - Meeting de l'École Universitaire CUM de Droit pour les pays Méditerranéens.** Byblos, Liban 16,17,18 Septembre 1993, éd. par Antoine Khalife, Kaslik, Imprimerie St. Paul Jounieh, 1994, 190 p.
19. **The Jews a Mediterranean Culture -Progetto Cultura Mediterranea -** diretto da Giovanni Dotoli - Kenneth Stow - ed.Schena - 1994,Fasano, p.150
20. **Lingua Franca - Rivista della Scuola Universitaria CUM di Lingue Mediterranee -** coll. Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (L.A.D.L. - Università di Parigi 7) - Centro Linguistico e Audiovisivi Universitario (C.L.A.U. - Università di Torino) Direttore Responsabile Giovanni Dotoli - N.1 1994 . ed. Schena - Fasano , 117 p.
21. **Approche aux, Cultures Méditerranéennes Des Origines - Progetto Cultura Mediterranea -** diretto da Giovanni Dotoli - Antoine Kassis - ed. Schena - 1995, Fasano, p.174.
22. **The Conservation Project: knowledge of the functional elements for the planning of interventions and geotechnical aspects of the protection – 3° Corso della Scuola Universitaria CUM Conservazione dei Monumenti -** Gargnano - Limone sul Garda 4-9 settembre 1995 - Direttore Zezza - in collaborazione con E.U. - DG XII - Science, Research and Development - Arti Grafiche Pugliesi s.n.c. ottobre 1995, Martinafranca (TA), ed.Mario Adda- Bari, p.256 .
23. **Atti della Sesta Assemblea Plenaria della C.U.M. -** Istituto Universitario Navale di Napoli - Italia - 16-18 settembre 1994, a cura di Giovanni Dotoli, Bari, C.M.U., 1995, 285 p.
24. **Mediterraneo ieri, oggi, domani -** Responsabile Giovanni Dotoli - Cacucci Editore - Bari 1997, 211 p.
25. **Protection and Conservation on the European Cultural Heritage Research Report n.4 - Environment and Climate -** University CUM School Monument Conservation diretta dal Fulvio Zezza - Scientific Editor- Printed Tecnomack - Bari gennaio 1997, 500 p.
26. **Les Valeurs de la Personne Chez les Peuples de la Méditerranée (The values of the “person” among the Mediterranean peoples)** A cura di G. Papagno e J. Trilla -Pubblicato da Uniongrafica Corcelli - Bari - CUM - maggio 1997 , 75 p.
27. **Atti della Settima Assemblea Plenaria della C.U.M. -** Hotel Shepheard Cairo (Egitto) 22-23 marzo 1997, a cura della C.U.M., Bari, 1997, 177 p.
28. **La méditerranée.** – Periodico pubblicato da Uniongrafica Corcelli – Bari CUM
29. **Protection Juridique des Touristes et intégration Européenne – Bilan et perspectives** Cosimo Notarstefano – Cacucci Editore – Bari , 247 p.
30. **Analisi delle tendenze e dei mutamenti in atto nel turismo internazionale in riferimento all'industria turistica italiana e alla variabile ambientale necessaria per uno sviluppo turistico sostenibile.** Cosimo Notarstefano – Bari, 1997, 47 p.
31. **Considérations sur l'État de la Recherche Scientifique dans la Méditerranée** (Considerations on the State of Scientific Research in the Mediterranean basin) A cura di C. Di Benedetta – Pubblicato dalla Uniongrafica Corcelli – Bari – 1999, 95 p.
32. **Valorizzazione delle risorse turistiche della regione di Scutari- Programma Ecos-Ouverture Phare - Progetto Recotour** A cura di Cosimo Notarstefano - CUM, Bari , 1999, 52 p.
33. **Contributo alla disciplina delle professioni turistiche: lineamenti giuridici ed evoluzione normativa** Cosimo Notarstefano – Bari, 2000, 50 p

Proposition d'un Règlement CUM pour l'obtention d'un titre de MASTER spécialisé dans les Ecoles Universitaires Méditerranéennes

Le Conseil de Direction de la CUM en concédant le crédit d'un cours doit avoir comme objectif de contrôler la validité globale du programme par rapport aux besoins réels de formation présents dans l'Aire Méditerranéenne.

Les candidats doivent avoir une maîtrise.

Le cursus de formation comprend et des rencontres strictement didactiques, et une activité de recherche. La didactique, s'appuyant essentiellement sur des méthodologies interactives, doit développer des connaissances et des comportements professionnels et culturels conformément au domaine de spécialisation.

Le cursus de formation se termine par la soutenance d'une thèse sur un argument choisi par le corps enseignant même sur la proposition des apprenants. Naturellement, une appréciation systématique et formalisée de chaque participant, se référant aussi à l'activité d'application effectuée, fait partie du processus de formation. Les langues officielles sont: le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol.

Conditions obligatoires du programme

Admission -

Destinée au contrôle des capacités des candidats.

Trois phases distinctes:

- a) Curriculum vitae
- b) Colloque-Test de culture générale
- c) Epreuve écrite.

Didactique

Le Cours dure deux ans.

La durée de l'activité didactique globale ne peut pas être inférieure à 1400 heures qui comprendront les cours, les discussions, les travaux pratiques, la présence des professionnels du domaine spécialisé, le travail en salle, la préparation de la thèse en bibliothèque, en laboratoire ou en salle sous la supervision d'un professeur (tutor).

Chaque élève est confié à un professeur ayant la fonction de tutor pour toutes les activités didactiques et pour la préparation de la thèse de master.

Chaque cours doit être réparti suivant différents domaines thématiques.

Enseignants

Ils doivent avoir complété une expérience didactique significative documentée de trois années au moins et venir, de préférence, des Universités.

Les programmes de master doivent compter sur un nombre de professeurs fixés insérées de façon significative dans le processus didactique.

Les enseignants sont directement responsables de la didactique des cours et composent le Comité Scientifique de l'Ecole.

Chaque programme de master doit prévoir un nombre minimal de membres du corps enseignant qui ne seront pas moins de 10 devant respecter un cycle de cours d'au moins 15 jours par an et qui appartiendront au moins à cinq Universités des Pays Méditerranéens.

La didactique doit tenir compte de la nécessité de développer la connaissance, la capacité et les comportements professionnels.

Chaque cours ne doit pas dépasser le nombre de 20 élèves maximum.

Les activités didactiques doivent se dérouler essentiellement dans des sièges universitaires et prévoir l'implication de l'Université réunie en consortium CUM qui est le siège du cours.

On peut prévoir une contribution en argent de la part des inscrits au cours comme remboursement partiel des frais.

Appréciation des résultats

Il faut la réaliser par des épreuves d'examen (écrites et/ou orales) pendant le déroulement des cours et à la fin du programme.

Le candidat ayant réussi les examens devra rédiger une thèse de master sur un des domaines didactiques choisis auparavant.

Divers

Pour le crédit d'un Cours de la part du Conseil de Direction de la CUM il faut préparer un plan économique de toutes les activités didactiques et de recherche prévues pour les deux années.

On peut prévoir des contributions de la part des étudiants.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'INTERCULTURALITÉ MÉDITERRANÉENNE

Bari, le 07.03.1998

Participants:

- _ Prof. Luigi AMBROSI (President C.U.M.)
- _ Prof. Khaled FOUAD ALLAM - Trieste(Italie)
- _ Arch. Michele CAPASSO - Napoli(Italie)
- _ Dott. Domenico FAZIO - Roma(Italie)
- _ Prof. Giuseppe PAPAGNO - Parma(Italie)
- _ Prof.ssa Giovanna TRISOLINI - Trieste(Italie)
- _ Prof.ssa Emel DOGRAMACI - Turquie
- _ Prof. Hassan ARFAOUI - France
- _ Prof. Mohamed KNIDIRI - Maroc
- _ Prof. Ronald G. SULTANA - Malta
- _ Dott. Jean Claude PETIT - France
- _ Prof. Sotirios VARNALIDIS - Grèce
- _ Prof. Shlomo SIMONSOHN - Israel
- _ Prof. Jalloul JE'RIBI - Tunisie
- _ Dr. Mohammed EL SAYED SELIM - Egypt
- _ Dr. Emmanuel AGIUS - Malta
- _ Prof. Rafael PINILLA - Espagne
- _ Prof. Josep TRILLA - Espagne
- _ Prof. Giorgio OTRANTO - Bari(Italie)
- _ Prof. Filippo CASAMASSIMA - Bari(Italie)
- _ Prof. Mauro CIVITA - Bari(Italie)
- _ Prof. Raffaele COPPOLA - Bari(Italie)
- _ Prof. Gaetano DAMMACCO - Bari(Italie)
- _ Prof. AntonGiulio de ROBERTIS - Bari(Italie)
- _ Dott.ssa Alessandra DI BENEDETTA - Bari(Italie)
- _ Prof. Carlo DI BENEDETTA - Bari(Italie)
- _ Prof. Giovanni DOTOLI - Bari(Italie)
- _ Prof. Franco LOSURDO - Bari(Italie)
- _ Padre Salvatore MANNA - Bari(Italie)
- _ Prof. Cosimo NOTARSTEFANO - Bari(Italie)
- _ Prof.ssa Anna PORTOGHESE - Bari(Italie)
- _ Prof. Francesco SIDOTI - L'Aquila(Italie)

Synthèse des travaux de la séance du bari, le 07.03.1998

M. le Prof. Ambrosi a présenté, au préalable, les motivations et les objectifs de la Commission. Il pense qu'une intervention nette des intellectuels contre l'aggravation progressive des phénomènes de violence dans

la région méditerranéenne soit nécessaire. Il a donc demandé aux participants s'il existe, selon eux, une incompatibilité, parmi les principes de base de chaque culture méditerranéenne, qui empêche de réaliser une société interculturelle dans les Pays de la Méditerranée. Sur ces principes peut se fonder la coopération des différentes ethnies, malgré la spécificité et les différences ethniques et culturelles.

Tous les participants adhérant à la proposition de M. le Prof. Ambrosi se sont déclarés convaincus de l'inexistence de situations d'incompatibilité. Ils ont adhéré aussi à la proposition d'animer le débat sur ce thème au moyen des Universités et des Centres Culturels de chaque Pays méditerranéen.

Tous les membres présents ont participé activement au débat et formulé les propositions suivantes:

fiA – La nécessité d'une formation, surtout universitaire, orientée à la diffusion des valeurs et des procédés interculturels. Selon tous les participants, les jeunes universitaires représentent "l'instrument" le plus approprié pour la diffusion du dialogue interculturel.

Pour atteindre ce but, il faut une meilleure connaissance de chaque culture, une connaissance qui ne soit pas manipulée ou déformée comme à l'ordinaire. L'Université ne peut pas se borner à une formation spécialisée, mais doit devenir un lieu de formation globale qui permette à tout le monde de connaître et d'évaluer le signifié et le rôle que chaque culture a joué et peut jouer dans la formation de l'homme méditerranéen. D'où la nécessité de réviser et de récrire certains manuels, surtout d'histoire méditerranéenne.

On souhaite aussi:

la réalisation de parcours de formation ouverts à l'étude approfondie des cultures méditerranéennes dans tous les cursus universitaires;

la création de cours universitaires en Sciences et Techniques de l'Interculturalité méditerranéenne; l'institution de doctorats et de Masters spécifiques; que le débat sur l'interculturalité se traduise successivement en langage politique;

la préparation d'une monographie sur les caractéristiques de la Méditerranée, à diffuser dans toutes les Universités pour l'organisation des cursus.

Par ces initiatives, on espère en outre accélérer le processus de la reconnaissance des diplômes, des titres et des études, en collaboration avec les organisations supranationales (UNESCO, Conseil d'Europe, Union Européenne).

B – L'élargissement des relations culturelles réciproques devra se servir d'une meilleure méthodologie de la communication.

Il est donc nécessaire de sensibiliser tous les systèmes de communication (radio, télé, journaux). Dans ce cadre, il faudra réaliser un site WEB de la CUM, de prochaine institution, c'est-à-dire une source d'informations périodiques sur l'interculturalité. Non seulement les membres de la Commission, mais aussi tous les intellectuels de la Méditerranée, sont invités à fournir des propositions sur ce thème.

L'ouverture au vaste monde de la communication devrait porter à une intégration progressive – sans aucune prévarication – des aspects apparemment différents de divers comportements ethniques et socioculturels.

C – Activer la recherche universitaire en ce qui concerne l'étude comparative de différentes cultures et des éléments culturels communs pouvant poser les bases d'une vie en commun fondée sur le dialogue, la réciprocité et la solidarité.

A ce propos, la Commission croit qu'il est utile d'établir des rapports de collaboration avec toutes les organisations opérant dans le cadre du processus de pacification. En conclusion, le Président s'est engagé à proposer le thème de l'interculturalité méditerranéenne à la prochaine Assemblée de la CUM, et a déclaré que la CUM peut être considérée comme un "focal-point" pour accueillir, transmettre et distribuer les informations et les propositions dans toutes les Universités méditerranéennes. Le Président retient nécessaire, dans un proche avenir, l'examen de possibilités concrètes de réalisation de la coopération interculturelle sur des thèmes différents comme la religion, l'histoire, la sociologie, l'environnement, l'économie, etc.

RÉUNION DES RECTEURS DES ÉCOLES POLYTECHNIQUES MEDITERRANÉES

Bari le 28 mars 1998

Partecipants:

- _ Prof. Ambrosi Luigi - President C.U.M.
- _ Arch., Capasso Michele - Directeur Fondazione Laboratorio Mediterraneo
- _ Prof. El-Sherbiny M. G. - Dean Faculty of Engineering - University of Cairo
- _ Prof. Gutfinger Chaim - Vice-President - Technion Israel Institute of Technology
- _ Prof. Hadhri Taïeb - Directeur École Polytechnique de Tunisie
- _ Prof. Marovic Pavao - Vice-Rector - University of Split
- _ Dr. Micallef Paul - Head Dept Communication and Computer Engineering - University of Malta
- _ Prof. Mouhtadi Mohammed - Doyen de la Faculté des Sciences - Université Ibnou Zohr
- _ Prof. Pagés Jaume - Rector - Universitat Politecnica de Catalunya
- _ Prof. Skuletic Sreten - Vice-Rector - University of Montenegro-Nouvelle Yougoslavie
- _ Prof. Xirokostas Dimitrios - Dept. of Mechanical Engineering National Technical - University of Athens.
- _ Prof. Dammacco Gaetano - Université de Bari
- _ Prof. Di Benedetta Carlo - Université de Bari
- _ Prof. Losurdo Franco - Université de Bari
- _ Prof. Plantamura Leonardo - Université de Bari
- _ Prof. Notarstefano Cosimo - Université du Sannio
- _ Prof. Fortunato Bernardo - Pro-Rector École Polytechnique de Bari
- _ Prof. Ruggiero Umberto - École Polytechnique de Bari
- _ Prof. Zezza Fulvio - École Polytechnique de Bari
- _ Prof. Civita Mauro - École Polytechnique de Bari
- _ Prof. De Blasi Mario - Université de Lecce

1. Observatoire socio-économique de la méditerranée

Le projet est illustré par le Prof. Vito Plantamura (Université de Bari).

La discussion qui s'ensuit voit la participation des Professeurs :

le Prof. El-Sherbing a souligné la nécessité d'expérimenter le modèle à une échelle plus petite;

le Prof. Gutfinger a attiré l'attention sur la question du logiciel et des protocoles organisationnels;

le Prof. Hadhri a soulevé le problème du choix des données à créer et élaborer;

le Prof. Xirokostas a donné son accord pour ce qui est

de l'utilisation de l'Observatoire dans les différents secteurs;

M. Micallef a souligné de nouveau l'urgence de mettre en relation les différentes expériences des Écoles Polytechniques Méditerranéennes et, en accueillant la proposition du Prof. Ambrosi, les participants ont exprimé leur accord pour la création de groupes de contact régionaux ayant fonction d'antennes opérationnelles de l'Observatoire Virtuel.

2. Catalogage du patrimoine culturel de la méditerranée

Le projet est présenté par l'architecte Capasso (Naples) et recueille le consensus de tous les présents. On passe donc à vérifier la disponibilité des présents à une éventuelle rédaction d'un projet à soumettre à l'Union Européenne.

3. Développement intégré des zones côtières et rurales

L'architecte Capasso propose également la création d'un Observatoire des côtes méditerranéennes frappées par de graves problèmes liés à l'érosion, à l'ensablement, et à d'autres phénomènes dus aux activités humaines, ainsi que par l'appauvrissement des zones rurales. La tendance actuelle voit se produire, d'une part, le processus de mega-urbanisation et, d'autre part, le processus d'abandon des zones rurales. Pour cela, un projet axé sur les relations socio-économiques ou concernant les installations humaines dans les villes, les côtes et les zones rurales, pourrait avoir de forts potentiels d'applications surtout dans les PTM (Pays Tiers Méditerranéens). À ce propos, l'architecte Capasso rappelle aux participants qu'un projet ayant trait à ce thème a déjà démarré sur l'initiative de la France, de la Grèce et de l'Espagne, mais que d'importantes difficultés sont apparues lors de l'élargissement de cette initiative aux PTM surtout à cause d'un manque de suivi thématique approprié. On assiste aujourd'hui à un accroissement important du nombre des ports et des trafics dans la Méditerranée vu que cette mer est considérée comme la porte d'accès à l'Asie. Tout cela implique un intérêt croissant pour les problèmes environnementaux liés à l'inévitable dégradation d'une mer fermée telle la Méditerranée. Tous ces problèmes sont liés les uns aux autres (environnement, biens culturels, développement économique), en vue du rapport étroit qui existe entre développement touristique, environnement et emploi (par exemple, le rapport existant entre accueil et politique du tourisme et donc politique des infrastructures).

Le prof. Mouhtadi prend la parole pour souligner sa conviction que le problème de la pollution est devenu une priorité pour la recherche pour le Maroc aussi avec ses 3000 km de côtes.

Donc il y a deux approches de recherche qui émergent:

- a) accroissement et défense des ressources maritimes;
- b) valorisation des ressources touristiques en général et des ressources maritimes en particulier.

Sur ces deux thèmes l'École Polytechnique d'Agadir a

l'intention d'établir des rapports avec les autres universités de la CUM en mesure d'offrir non seulement leurs compétences dans ce secteur de la recherche, mais aussi des ressources humaines spécialisées, surtout pour ce qui est du catalogage des indicateurs biologiques de la production marine.

Le Maroc a aussi des problèmes liés au développement des zones rurales qui ont entraîné la désertification.

Les thèmes de recherche les plus fréquents coïncident avec les actions les plus urgentes qui sont:

valorisation des ressources végétales;

problèmes de gestion des eaux et d'arrêt à la désertification;

diversification et défense des variétés végétales.

On demande la disponibilité à adhérer aux deux projets (OBSERVATOIRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA MÉDITERRANÉE ET CATALOGAGE DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA MÉDITERRANÉE) aux présents qui s'expriment comme suit :

Le professeur Fortunato, au nom de l'École Polytechnique de Bari, adhère aux deux projets;

le Prof. El Sherbing donne l'adhésion de l'École Polytechnique du Caire au projet (2). Cependant il déclare que les thèmes des deux projets ont été déjà abordés par les Universités de Port-Saïd et d'Alexandrie et donc il se réserve de demander l'adhésion de ces deux Universités;

le Prof. Pages de l'École Polytechnique de Barcelone adhère directement au projet (2) en se réservant d'indiquer les universités disponibles pour le projet (1);

le Prof. Xirokostas de l'École Polytechnique d'Athènes déclare sa disponibilité pour le projet (2);

le Prof. Gutfinger de l'École Polytechnique de Haïfa adhère au projet (2);

le Prof. Hadhiri de l'École Polytechnique de Tunis se réserve de contacter l'Agence pour le Patrimoine Culturel qui pourrait être intéressée au projet (1), tandis qu'une fois vérifiée sa disponibilité, l'École Polytechnique pourrait adhérer au projet (2);

le Prof. Mouhtadi de l'École Polytechnique d'Agadir donne sa disponibilité à adhérer aux deux projets en se réservant de vérifier la disponibilité des ressources humaines et des chercheurs;

le Prof. Marovic de l'École Polytechnique de Split exprime sa disponibilité à s'engager dans les deux projets, mais il précise qu'il ne pourra prendre des engagements définitifs qu'après avoir vérifié la disponibilité du Directeur de l'Université;

le Prof. Micallef de l'École Polytechnique de Malte se dit disponible à s'engager dans le projet (2), tout en se réservant de vérifier l'existence de recherches déjà en cours dans les domaines des biens culturels et de formuler, en l'occurrence, son adhésion pour le projet (2) aussi;

le Prof. Skuletic de l'École Polytechnique de Podgoritzia donne sa disponibilité pour les deux projets.

La discussion sur le point 4 de l'ordre du jour est close avec l'engagement d'identifier les personnes à contacter dans chaque pays pour le projet de catalogage des biens culturels, méthode qui sera par la suite reproductible dans d'autres projets ou recherches communs.

En conclusion, l'architecte Capasso informe les participants que vers la fin du mois de juin se tiendra à Palerme une réunion préparatoire à la Conférence des Ministères Européens de la Culture qui aura lieu en Grèce.

Le Prof. Pages déclare que l'Université Polytechnique de Barcelone est à disposition de la CUM ainsi que des autres Polytechniques pour organiser des réunions et éventuellement des projets communs avec l'Union Européenne.

4. Cours de master

Le Président Ambrosi rappelle l'expérience des Écoles de la CUM en tant qu'approche des Universités visant la reconnaissance de l'équivalence des titres universitaires dans les pays méditerranéens, équivalence qui se base sur un accord signé par les universités qui adhèrent à la CUM. Cette façon de procéder est tout à fait le contraire de celle qui est généralement adoptée par les Gouvernements vis-à-vis des Universités.

Le Prof. Di Benedetta soumet à l'attention des participants la proposition que le Prof. Beneyto (UNESCO) avançait pendant l'Euromed de décembre 1997 à Naples: faire démarrer 3 au 4 cursus thématiques (rôle des femmes, désertification, intégration régionale). Comme approche générale, le Prof. Di Benedetta propose les critères suivants de restructuration des Écoles en vue de la création de cours de Master:

a) les Écoles doivent opérer sur des macro-régions méditerranéennes;

b) elles doivent regrouper au moins trois écoles de trois différents pays.

Le Prof. De Blasi propose de créer des écoles qui se basent sur la Méthodologie de la télé-éducation.

Au nom de l'Université de Lecce, il se déclare disponible à offrir aux Écoles Polytechniques et aux Universités Méditerranéennes qui font partie de la CUM, toute la base technologique nécessaire à créer une école plus grande et plus ouverte. Un tel système de formation-communication peut trouver des applications interdisciplinaires (urgences, télémédecine, lutte contre la pollution, etc.).

Enfin il propose de créer des cours de Master sur la base du système des "credits".

Le Prof. Gutfinger pense que les cours de Master peuvent être très intéressants, et cela surtout en vue du fait que déjà en Israël l'industrie demande qu'on ajoute obligatoirement un cours de Master aux quatre années d'université nécessaires pour devenir ingénieur, délai jugé insuffisant. Les propositions en ce sens prévoient:

a) un Master de type traditionnel avec dissertation finale;

b) un "Total Master Degree" ou un "Teaching Master Degree" visant la formation des enseignants et basé sur 45 "credits" (cours d'études plus Master).

Pour ce qui est de l'échange des étudiants, le Prof. Gutfinger précise qu'à l'Université Polytechnique de Haïfa, il y a un organisme administratif qui s'occupe de l'échange des étudiants et des chercheurs pour 1 ou 2 semestres. Le Prof. Fortunato fait observer que le concept de Master pour ingénieurs varie de pays en pays comme cela se produit entre l'Italie et Israël (système américain). En outre, en Italie le Master est unidisciplinaire et a une durée allant de 3 à 4 ans après les cours universitaires.

Le Prof. Xirokostas de l'Université Technique d'Athènes confirme cette différence en faisant observer qu'en Grèce le Master est de nature interdisciplinaire et dure de 12 à 15 mois. On prend donc acte de cette différence d'organisation des Masters et donc du fait qu'il faudrait avant tout parvenir à la définition d'un modèle unique thématique.

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA MÉDITERRANÉE :

la proposition de la CUM

Carlo Di Benedetta - Coordinateur du Secrétariat technico-scientifique de la CUM
UNESCO - Budapest 26 - 6 - 1999

La Communauté des Universités de la Méditerranée (CUM), en tant qu'organisation non gouvernementale reconnue par l'UNESCO, a été chargée de la préparation d'un document sur l'état de l'art des sciences dans les Pays de la Méditerranée en vue de l'illustrer pendant la Conférence Mondiale sur les Sciences organisée par l'UNESCO qui aura lieu à Budapest du 26 juin au 1er juillet 1999.

Ce document concernant l'état des sciences dans le cadre des pays du pourtour méditerranéen est non seulement approprié mais même nécessaire pour décrire l'état actuel de ce dernier, et surtout pour envisager une perspective par rapport à laquelle on pourrait proposer des corrections et suggestions, autrement dit, amorcer de nouvelles activités et initiatives.

La réalité socio-économique de la Méditerranée est tellement complexe qu'il n'est pas aisé de la décrire. Cela est dû, comme on le sait déjà, aux différentes traditions, attitudes culturelles, influences religieuses, etc. qui, s'étant stratifiées et consolidées dans le temps, caractérisent, à maints égards positivement, l'identité territoriale mais génèrent en même temps des résistances injustifiées qui sont source d'incompréhension entre les peuples, d'où un résultat néfaste d'isolement, de violence occasionnelle, souvent due à des groupes organisés, ou bien de véritables conflits.

Cette complexité se reflète bien évidemment sur l'état des sciences dans le bassin de la Méditerranée et s'accroît encore plus du fait même des différences existant sur le plan technologique et organisationnel. Tout cela rend pratiquement impossible une description de l'existant, et à fortiori une évaluation globale de tout le monde scientifique de la Méditerranée; il est donc pour le moins improbable de pouvoir tirer des conclusions certaines. D'autre part, une simplification excessive risquerait de se révéler par trop superficielle et approximative.

Voilà pourquoi nous avons choisi seulement certaines problématiques jointes comme exemples au document préparé pour la Conférence de Budapest, sans pour autant en ignorer beaucoup d'autres qui auraient pu et qui doivent absolument, elles aussi, être tenues en compte.

L'adoption d'une méthodologie en ligne avec cette proposition pourra, au bout du compte, être extrapolée et appliquée aux autres domaines qui ne sont pas pris en considération dans cette première analyse, et ce, de façon à aboutir à une description la plus complète possible des réalités scientifiques existant dans les différents pays de la Méditerranée, description qui permettra ensuite de proposer, tour à tour, des interventions radicales ou bien des ajustements et peaufinages, sans pour autant jamais avoir la prétention de porter atteinte aux valeurs existantes, aux traditions propres et aux autonomies acquises. Le présent document se propose donc non pas tant comme un document exhaustif que comme une hypothèse de travail et, si l'on veut, comme une méthode pouvant représenter la base d'une enquête plus complexe et approfondie.

Nous avons sélectionné les thèmes abordés ici en nous basant sur l'impact qu'ils ont dans la vie de la Méditerranée, à savoir: l'agriculture, l'environnement en nous référant tout particulièrement à la pollution et à ses effets sur les côtes et sur la biologie marine, les biens culturels dont la richesse dans la Méditerranée n'a d'égal que la négligence avec laquelle sont préservés, certains problèmes liés à la santé vue non seulement comme traitement mais aussi et surtout comme prévention des maladies, et enfin une analyse très générale de

l'état actuel de la recherche reliée essentiellement à ses produits les plus importants, à savoir le matériel scientifique disponible en termes de publications, brevets ainsi que d'autres documents liés à la recherche.

Le schéma général suivi décrit, lorsque c'est possible, les organismes nationaux et aussi supranationaux préposés à la recherche dans le cadre spécifique et les sources de financement nationales et internationales. De plus, à travers une analyse de l'existant, nous proposons les mécanismes d'intervention visant à créer de nouvelles activités et initiatives, à définir et réorganiser les organismes et institutions opérant déjà ou bien à en créer d'autres nouveaux et plus modernes. La conscience des exigences territoriales ou locales et la comparaison avec ce qui fonctionne dans d'autres territoires pourrait entraîner des propositions tendant à créer de nouvelles possibilités d'emplois modernes, tout en initiant une liaison plus étroite avec les entreprises du territoire, de quelque genre et grandeur qu'elles soient (des grandes industries aux petites et moyennes entreprises).

Pour chaque problème choisi, nous avons tenté une synthèse et surtout nous avons envisagé et proposé les orientations futures.

Le groupe de travail, nécessairement local dans la phase initiale, a été en fait intégré avec le Conseil de la CUM au complet qui, lors de sa réunion du 26 février 1999 à Paris auprès du quartier général de l'UNESCO pour discuter de l'ébauche du document en la présence de M. le Professeur Maurizio Iaccarino, Vice-Directeur Général de l'UNESCO et organisateur de la Conférence de Budapest, a décidé de joindre à l'ébauche présentée les observations et les informations censées être utiles à joindre de la part des représentants des Pays de la Méditerranée membres de la CUM présents au sein du Conseil. Pourtant le document final est le résultat de cette longue démarche pendant laquelle il a été intégré avec les observations des représentants intéressés.

Sur la base des éléments recueillis dans les différentes problématiques reportées on peut tirer certaines conclusions et avancer certaines hypothèses ainsi qu'une proposition spécifique en considération du rôle et des activités de la CUM, organisme auquel adhèrent 166 Universités de tous les Pays du pourtour méditerranéen qui représentent donc 66% de toutes les Universités de la Méditerranée.

Le manque d'infrastructures de communication qui caractérise en moyenne les Pays du pourtour méditerranéen est bien connu et expérimenté quotidiennement, et ce, même si l'on enregistre certaines exceptions remarquables. Ce jugement, que confirme l'analyse effectuée voici quelques années par le CESVAM, devrait être mis à jour et corrigé par des détails qu'il faudrait demander aux Universités et aux Centres membres de la CUM, de façon à disposer de données quantitatives précises sur:

- a) l'état des réseaux dans leurs propres Pays;
- b) la connexion vers les autres Pays.

C'est là une analyse que la CUM pourrait faire tout de suite et répéter périodiquement, en l'intégrant à part entière dans l'Observatoire, étant donné l'importance stratégique que revêt le secteur des communications pour le développement socio-économique qui est étroitement relié et influencé par la recherche scientifique et par l'enseignement supérieur, secteurs qui ont été, dès son établissement en 1983, et qui continuent d'être encore aujourd'hui, les buts principaux de la CUM.

Les caractéristiques générales de la zone, ajoutées aux lignes de tendance qui voient les réseaux basés sur satellite jouer un rôle de plus en plus déterminant, indi-

quent clairement que la solution qui donne une réponse rapide et complète à la série de problèmes évoqués plus haut réside dans le satellite.

De la sorte, on esquiverait, ou on les intégrerait là où elles existent, les liaisons terrestres en atteignant directement quelque point que ce soit sous la "footprint" du satellite et en surmontant toute forme de discrimination à priori.

Sur la base des éléments recueillis dans les différents exemples reportés, il est évident que la première tâche à affronter et à résoudre consiste à collecter le plus d'informations possible sur les domaines dont il est question ci-dessus, sans pour autant négliger d'autres problématiques que l'on pourrait juger opportun d'approfondir au fur et à mesure de la recherche (par ex. Le Tourisme l'Économie, le Droit, la Biologie, etc.), et ce, grâce à l'utilisation de méthodologies informatiques appropriées qui aideront à rendre les informations homogènes, compréhensibles à tous et, par là même, utilisables par un grand nombre d'utilisateurs.

Ayant pris conscience que les systèmes de communication représentent désormais la clé de voûte sur laquelle se fonde aussi une plus grande compréhension entre les peuples, outre qu'un important moyen de transfert et d'échange d'informations (le fossé technologique existant devient donc immédiatement un fossé de la communication), la CUM pense que le "conteneur" le plus adapté pour une opération de cette envergure est un "Observatoire Virtuel des Sciences dans la Méditerranée" dont l'installation informatisée pourrait être en mesure d'offrir:

1. un cadre de connaissances sur les Pays de la Méditerranée; dans ce cas l'on devrait considérer un avantage le fait de pouvoir utiliser les universités méditerranéennes, en particulier celle déjà membres de la CUM, mais sans pour cela exclure les autres en tant qu'antennes aptes à signaler les problèmes et les nécessités existant sur le territoire.
2. un support à des activités de coopération, d'échange et de formation sur des thèmes concernant les sciences d'intérêt collectif en général;
3. un support aux activités de coopération entre Institutions.

Le projet se caractérise par l'adoption d'une approche organisationnelle novatrice – Observatoire Virtuel – qui abandonne le modèle classique de type hiérarchique top-down, donnant la préférence à une approche organisationnelle par équipes interfonctionnelles.

Cette caractérisation permet la création d'un réseau horizontal, au sein duquel chaque unité participe en apportant ses propres expériences et ressources visant au développement de l'Observatoire.

Les avantages que confère cette approche organisationnelle pourraient être les suivants:

1. une pleine autonomie et responsabilisation dans la disponibilité et propriété des données et informations de chaque unité du réseau;
2. une flexibilité de l'Observatoire pour organiser les ressources selon les exigences spécifiques de chaque utilisateur;
3. la capacité de créer et de gérer des rapports de coopération entre les différents utilisateurs selon les exigences spécifiques des unités elles-mêmes, afin d'optimiser les résultats recherchés.

4. ORGANISATION DE L'OBSERVATOIRE.

Cette caractéristique de la CUM de représenter un nombre élevé d'Universités qui partagent un intérêt commun en la création d'un Observatoire Virtuel des Sciences, rend extrêmement intéressant et profitable la constitution d'un Observatoire CUM spécialisé, organisé de manière virtuelle et réparti géographiquement.

Dans l'optique "virtuelle", chacune des Universités représentées, en effet, un élément d'un réseau ayant de l'expérience, des ressources spécialisées et un but commun: le développement d'un Observatoire Virtuel des

Sciences.

Chaque unité de l'Observatoire (Université) aura son propre système de coordination locale, un raccordement opérationnel avec chacune des autres unités ainsi qu'un raccordement au centre de support (la CUM elle-même), dont les fonctions seront de production, de service et d'orientation à caractère général.

La gestion de l'Observatoire devra se faire spécifiquement par projets.

Le développement de chaque projet au sein de l'Observatoire aura deux niveaux de coordination :

1. celui qui s'occupe de l'articulation de la production du projet en soi (coordination locale et raccordements opérationnels entre les diverses unités du réseau) ;
2. celui de raccordement avec le centre de coordination (CUM).

L'organisation de la "production" de chaque projet sera définie au fur et à mesure, en tenant compte du profil aussi bien technologique que organisationnel des ressources humaines impliquées et permettra de maintenir un étroit et efficace rapport avec le client, et aussi d'impliquer, de manière dynamique et unitaire, divers pôles de production, indépendamment de leur emplacement géographique, qui répondent toujours à l'unité logique du projet.

Chacune des unités restera propriétaire et aura la pleine disponibilité des données de base, des travaux semi-finis et des projets d'ensemble de l'Observatoire Virtuel des Sciences.

Du point de vue organisationnel l'Observatoire de la CUM pourra par conséquent être représenté en tant que constellation (network) d'unités spécialisées qui répondent à un centre de support de coordination.

En outre l'Observatoire est projeté en fonction de support aux activités de séminaire et de formation de haut niveau organisées par la CUM.

La CUM jouera le rôle de Centre de Coordination et de Support de l'organisation, ainsi que d'animateur de l'Observatoire.

Par rapport aux caractéristiques typiques d'un organisme structuré de façon classique, les caractéristiques spécifiques de l'"Observatoire Virtuel des Sciences de la Méditerranée", ainsi que proposé par la CUM, sont remarquables et nombre d'elles concernent, entre autre, la stratégie (interne pour le modèle classique et compétitive pour le modèle virtuel), la culture d'entreprise, orientée à la production de services dans le premier cas, et, dans le deuxième cas, basée plutôt sur la fourniture du service et l'articulation productive qui se produisent par phases de travail dans le modèle classique et par projets dans le modèle virtuel.

RESSOURCES FINANCIÈRES ET TEMPS PRÉVUS POUR L'ARÉALISATION DU PROJET.

Le coût estimé pour la préparation du projet de l'Observatoire est de 800 millions de lires italiennes.

Temps prévus pour la réalisation du projet: 8 mois.

5. EFFICACITÉ ET LA MAXIMALISATION DES RÉSULTATS.

La CUM jouera le rôle de Centre de Coordination et de Support de l'organisation, ainsi que d'animateur de l'Observatoire.

A plein régime (troisième année d'activité), l'Observatoire sera en mesure d'autofinancer ses propres activités en fournissant ses services à Organismes, Entreprises, etc.

RÉSULTATS ESPÉRÉS:

- Modélisation du réseau horizontal;
- Procédures et réglementation de fonctionnement des réseaux;
- Analyse du marché des services offerts par l'Observatoire;
- Organisation opérationnelle de l'Observatoire;
- Plan économique et financier;
- Liste des sujets adhérant au network
- Liste des sujets demandant les services offerts.